



Autorité de Gestion Commune: Région Autonome de la Sardaigne

Coopération Transfrontalière dans le cadre de l'Instrument Européen de Voisinage et de Partenariat (IEVP)

**Programme Opérationnel Conjoint Bassin Maritime Méditerranée
Décision CE C (2008) 4242**

**Formulaire de demande de subvention
Valable uniquement pour les projets standards**

Référence: Premier appel à propositions pour les projets standards
Date limite de soumission des demandes

Dénomination officielle du Demandeur (dans la langue originale)	CONSEIL RÉGIONAL PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
Traduction en français	idem
Titre du projet	Action Humanitaire en Méditerranée
Acronyme (le cas échéant)	ACTHUMMED
Priorité et mesure	PRIORITÉ 2 MESURE 2.1
Lieu(x) du projet	Région PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR (France), Région ANDALOUSIE (Espagne), Hyper préfecture de RHODOPE-ÉVROS (Grèce), LIBAN, Province de TERNI (Italie), Bande de Gaza (Palestine), TUNIS (Tunisie).
Durée totale du projet	48 mois

N° de dossier	
Date de réception	

(uniquement pour usage interne de l'AGC)

TABLE DES MATIÈRES

INFORMATIONS DE BASE SUR LE PROJET	3
A. RESUME	3
B. COMPOSITION DU PARTENARIAT	4
C. BUDGET DU PROJET	5
D. COORDONNEES PERTINENTES DU DEMANDEUR	6
1. PARTENARIAT	7
1.1 STRUCTURE DU PARTENARIAT	7
1.2 LE DEMANDEUR	8
1.2.1 DETAILS DU DEMANDEUR.....	8
1.2.2 CAPACITE A GERER ET A EXECUTER LES PROJETS	9
1.2.3 RESSOURCES.....	16
1.3 PARTENAIRES	17
1.3.1 DETAILS DES PARTENAIRES	17
1.3.2 ROLE ET PARTICIPATION DANS LE PROJET PROPOSE	24
1.3.3 RESSOURCES.....	31
1.3.5 EXPERIENCE DANS DES PROJETS SIMILAIRES	34
1.4 ASSOCIES DU DEMANDEUR PARTICIPANT AU PROJET	37
2. DESCRIPTION DU PROJET	43
2.1 DESCRIPTION	43
2.1.1 LIEU(X) DES ACTIVITES DU PROJET.....	43
2.1.2 OBJECTIFS	43
2.2 PERTINENCE DU PROJET	44
2.3 METHODOLOGIE	47
2.3.1 DESCRIPTION DU PROJET ET DE SON EFFICACITE.....	47
2.3.2 MISE EN ŒUVRE DU PROJET	56
2.3.3 PROCEDURES DE GESTION OPERATIONNELLE	60
2.4 DURABILITE	62
2.5 PLAN D'ACTION INDICATIF POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET	66
3. LISTES	76
3.1 CATEGORIES	76
3.2 SECTEURS	77
4. LISTE DE CONTROLE (A REMPLIR PAR LE DEMANDEUR)	78
5. LISTE DES DOCUMENTS A REMPLIR	79

INFORMATIONS DE BASE SUR LE PROJET

A. RESUME

Durée totale du projet	48 mois
Priorité et mesure auxquelles le projet contribue	Priorité 2 Promotion de la durabilité environnementale au niveau du bassin Mesure 2.1 « Prévention et réduction des facteurs de risque pour l'environnement et valorisation du patrimoine commun »
Objectifs du projet	<p><u>Objectifs généraux:</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Contribuer à ce que les pays méditerranéens se préparent à affronter les conséquences du changement climatique en s'attaquant plus particulièrement aux conséquences humanitaires des catastrophes naturelles ou anthropiques.• Contribuer à ce que les populations victimes d'une catastrophe naturelle ou anthropique bénéficient d'une aide matérielle durable jusqu'à leur réinstallation <p><u>Objectif spécifique:</u> Impliquer fortement le niveau local aux côtés des autorités nationales dans le rapprochement des procédures, la mise en place de système de gestion commun, pour la préparation des désastres, l'évaluation des impacts et l'intervention conjointe en cas de catastrophe en amont et en aval de la crise.</p>
Principales activités	<ul style="list-style-type: none">• Des autorités locales en Méditerranée confortent par des mesures innovantes leur degré de préparation aux catastrophes• Des autorités locales et des ONG en Méditerranée s'engagent dans trois opérations de collecte et d'acheminement de matériel humanitaires au bénéfice de « populations sans abris » afin de tester leur capacité d'intervention collective.• Le niveau local agit durablement au sein du Conseil Méditerranéen pour la Préparation des Territoires aux Catastrophes et pour l'Action Humanitaire.

B. COMPOSITION DU PARTENARIAT

Partenaires provenant de régions éligibles

	NOM DE L'ORGANISME	PAYS	REGION
Demandeur	Région PACA*	France	Provence-Alpes-Côte d'Azur
Partenaire 1	Région d'Andalousie*	Espagne	Andalousie
Partenaire 2	Autorité Locale Préfectorale de Rhodope-Évros*	Grèce	Thrace
Partenaire 3	Direction de la Défense Civile du Liban	Liban	Liban
Partenaire 4	ENSOSP	France	Provence-Alpes-Côte d'Azur
Partenaire 5	Comité de Coopération Marseille Provence Méditerranée	France	Provence-Alpes-Côte d'Azur
Partenaire 6	Société du Croissant Rouge Palestinien	Palestine	Palestine

Partenaires provenant de régions adjacentes

	NOM DE L'ORGANISME	PAYS	REGION
Partenaire 7	Province de Terni	Italie	Province de Terni

* Partenaires de l'ancien projet MEDACTHU INTERREG III B MEDOCC

C. BUDGET DU PROJET

Total des coûts éligibles du projet¹ (A)	Montant de la contribution demandée à l'AGC (B)	% du total des coûts éligibles du Projet (B/A)x100
€1992 000,00 [EUR]	1 792 800 [EUR]	90%

Total des coûts éligibles des activités mises en œuvre dans les Pays Partenaires Méditerranéens (D)	% du total des coûts éligibles (D/A)x100
1 061 000 [EUR]	53.26 %

¹Veillez noter que le budget du projet et la subvention demandée à l'AGC doivent être exprimés en EURO.

D. COORDONNEES PERTINENTES DU DEMANDEUR

Adresse postale	Hôtel de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur 27, place Jules Guesde 13481 Marseille Cedex 20 FRANCE
Représentant légal <i>(Veuillez vous assurer que la personne indiquée soit en mesure de représenter légalement l'institution. Cette même personne devra par la suite signer la Déclaration du Demandeur, la Convention de Partenariat et le Contrat de Subvention)</i>	- Michel Vauzelle - Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Téléphone: +33.4.91.57.50.57 - Fax: +33.4.91.57.51.51 - mvauzelle@regionpaca.fr
Personne de contact <i>(uniquement si différente du représentant légal)</i>	- Jean-Yves Astruc - Chargé de mission - Téléphone: +33.6.82.79.76.29 - Fax: - Adresse e-mail: ज्याstruc@regionpaca.fr

Tout changement relatif aux adresses, numéros de téléphone, numéros de fax et en particulier à l'adresse e-mail, doit être notifié par écrit à l'Autorité de Gestion Commune. L'Autorité de Gestion Commune ne sera pas tenue responsable si elle n'est pas en mesure de contacter le Demandeur.

AVERTISSEMENT

Le traitement des données à caractère personnel (par exemple nom, adresse, CV...) mentionnées dans votre Formulaire de Demande sera effectué en conformité avec les dispositions du Décret législatif italien n. 196/2003 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard des données à caractère personnel. Les réponses aux questions du présent formulaire sont nécessaires afin d'évaluer votre demande de subvention et seront traitées uniquement dans ce but par l'Autorité de Gestion Commune. Sur demande, les données personnelles pourront vous être envoyées afin de les corriger ou les compléter. Pour toute question relative à ces données, vous pouvez contacter l'Autorité de Gestion Commune. Les Bénéficiaires ont la possibilité d'introduire un recours à tout moment auprès de l'Institution Garante de la protection des données à caractère personnel (Garante per la Protezione dei Dati personali).

1. PARTENARIAT

1.1 STRUCTURE DU PARTENARIAT

Il s'organise autour d'un pôle central et de deux cercles concentriques.

Le pôle central est constitué d'une collectivité territoriale, d'une ONG et d'une École Nationale de formation. Le **Conseil Régional PACA**, autorité locale, est le demandeur du projet. Il administre le projet et veille à ce que tous les objectifs soient atteints. Il coordonne les trois opérations de collecte, de regroupement et d'acheminement de matériel humanitaire (Liban, Palestine, autres), œuvre à l'approfondissement des connaissances en faisant appel aux compétences d'organismes de Recherche (Bureau de recherche Géologiques et Minières notamment), met en place le Conseil Méditerranéen pour la Préparation des Territoires aux Catastrophes et pour l'Action Humanitaire et organise la première édition du Salon bisannuel des Technologies pour l'Action Humanitaire et la Préparation des Territoires aux Crises Majeures. **Le Comité de Coopération Marseille Provence Méditerranée** apporte à l'institution régionale PACA et aux partenaires du projet sa connaissance des pays de la rive Sud. Il anime à distance la Banque Virtuelle de Produits Humanitaires ACTHUMMED en faisant appel par appel d'offre aux compétences de prestataires tunisiens. **L'École Nationale Supérieure des Officiers Sapeurs-Pompiers** apporte à ce pôle ses compétences en matière de formation pour une préparation des territoires aux catastrophes. Cette action de formation a vocation à pérenniser le projet.

Le premier cercle concentrique regroupe des organismes (autorités territoriales ou ONG internationales) œuvrant pour des communautés humaines fortement exposées à un panel de risques très représentatifs de l'espace méditerranéen et disposant donc de l'expérience acquise à l'occasion d'événements antérieurs douloureux. Il s'agit de la **Direction de la défense civile du Liban, de l'Autorité Locale Préfectorale de Rhodope-Évros, de la Région d'Andalousie, La Société du Croissant Rouge Palestinien**. Ces différentes autorités se préparent sur leur territoire à affronter des catastrophes ou mettent en œuvre les mesures appropriées à leur spécificité et participent à la taskforce interrégionale en matériels humanitaires à la hauteur de leurs moyens respectifs. Ce partenariat souhaite pouvoir bénéficier des enseignements tirés lors du tremblement de terre des Abruzzes par **la Province de Terni**, une autorité territoriale adjacente à la zone d'éligibilité, qui a développé une méthodologie pour la préparation de son territoire aux catastrophes dont s'inspirent très largement ce projet et qui fait partie de ce premier cercle d'acteurs

Le second cercle regroupe les partenaires associés du demandeur participant à ce projet car ayant des compétences reconnues en termes d'expertise. Il s'agit du **Syndicat Mixte pour l'aménagement des digues du Rhône**, organisme reconnu pour son expertise dans le domaine de la gestion du risque fluvial, et du **Service Départemental et de Secours du Département des Bouches-du-Rhône** dont le professionnalisme sera mis à contribution lors des opérations de collecte et d'acheminement de matériel humanitaire et dans la phase de conception. Font aussi partie de ce second cercle, **la Fédération Nationale de Protection Civile Française, la Croix Rouge Française 13, l'Ordre de Malte 13 et Hôpital assistance international**, quatre ONG intervenant au cotés de la région PACA depuis de nombreuses années en tant que logisticiens et donateurs. Les membres constitutifs de ce pôle et de ces deux cercles, fondent le Conseil Méditerranéen pour la Préparation des Territoires aux Catastrophes et pour l'Action Humanitaire qui pérennise le modèle d'intervention. Des Rencontres bisannuelles vulgarisent cette stratégie, présentent ses principales réalisations et ouvrent le partenariat à tous les membres de la Banque virtuelle des produits humanitaires fédérés en réseau sur le site ACTHUMMED-MEDACTHU (800 à ce jour).

1.2 LE DEMANDEUR

1.2.1 DETAILS DU DEMANDEUR

Dénomination officielle de l'organisme et du département/service concerné (le cas échéant) dans la langue originale	Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
Traduction en français	
Acronyme de l'organisme	CR PACA
Numéro d'enregistrement ou équivalent	
Adresse officielle, pays et région	Hôtel de Région - 27, place Jules Guesde 13481 Marseille Cedex 20 - FRANCE
Site internet	www.regionpaca.fr
Statut juridique	<input checked="" type="checkbox"/> Administration publique <input type="checkbox"/> Organisme de droit public <input type="checkbox"/> Organisation internationale
Catégorie ²	Autorité locale
Secteur(s) d'expertise ³	Éducation, société civile, infrastructures, transports, protection de l'environnement, prévention des désastres, énergie, assainissement, aménagement du territoire, relations internationales, action humanitaire à l'international, affaires européennes
Nombre de personnes employées par l'organisme (plein temps ou équivalent) et du département/service concerné (le cas échéant)	5312 emplois dont Direction des Relations Internationales et des Affaires Européennes et Direction de l'Aménagement du Territoire: 100 personnes; Service Relations Internationales et Service Prévention des Risques Naturels: 30 personnes
Le demandeur a-t-il soumis une demande de subvention pour d'autres projets dans le cadre de cet appel à propositions? Dans ce cas, veuillez indiquer le titre du projet, la priorité et mesure relatives et le rôle au sein du partenariat.	<input checked="" type="checkbox"/> <i>Oui</i> P1, mes 1.2 : Med Tourisme & Patrimoine- Demandeur P2, mes 2.2 : Plan Climat territoriaux et fonds carbone- Partenaire P1, mes 1.3 : ICARE - Partenaire P1, mes 1.3 : NEW MED GOVERNANCE - Partenaire Et partenaire associé sur les projets Adiamusicalmed (4.2), Dramaturgie contemporaine(4.2), Hydroextremes (2.1), Medinnov Green Labs (1.1), Gold (1.2), Medvalley (1.3).

² Choisir dans la liste contenue en section 3.1 « Catégories ».

³ Indiquer le(s) secteur(s) d'expertise où votre organisation est active. Choisir dans la liste contenue en section 3.2 « Secteurs ».

1.2.2 CAPACITE A GERER ET A EXECUTER LES PROJETS

PARTICIPATION A DES PROJETS SIMILAIRES (MAXIMUM DE 8 PROJETS ET 1 PAGE PAR PROJET)

Titre du Projet: EMERGENCE 2010		Site internet (si disponible): WWW.interreg-medocc.org		
Coût total du projet (EUR)	Source(s) de financement (Programme et institution.....)	Rôle dans le Projet	Montant du budget géré par votre organisme	Durée (mois)
1 429 344 €	Programme Interreg III B MEDOCC 2005	Chef de File	722 500€	24
Lieu(x) du projet Italie (Sardaigne, Sicile), Espagne (Baléares), Grèce (Sud Egée), Maroc, Tunisie				
Secteur⁴ Stratégie de Développement territorial et Système Urbain Energies Renouvelables				
Objectifs et résultats du projet Emergence 2010 Promouvoir des stratégies en structurant des acteurs de manière à concrétiser des réalisations opérationnelles de systèmes énergétiques décentralisés à base d'énergies renouvelables en onction des besoins des activités locales				
Nombre de partenaires impliqués : 7 avec le Chef de file				

⁴ Veuillez choisir dans la liste disponible en section 3.2 « Secteurs ».

Titre du Projet: BVM		Site internet (si disponible WWW.interreg-medocc.org)		
Coût total du projet (EUR)	Source(s) de financement (Programme et institution.....)	Rôle dans le Projet	Montant du budget géré par votre organisme	Durée (mois)
1 151 874€	Programme Interreg III B MEDOCC 2005	Chef de file	€650 000€	24 mois
Lieu(x) du projet Italie, Espagne, Grèce, France+ Maroc				
Secteur⁵ Stratégie de développement territorial et Système urbain				
Objectifs et résultats du projet : Bassins Versants Méditerranéens, , Echange d'expérience des acquis en matière d'aménagement et de gestion intégrée des bassins fluviaux concernant des zones urbaines et périurbaines des zones Medocc et du Maghreb afin de développer une démarche commune sur des problématiques communes.				
Nombre de partenaires impliqués : 7 avec le Chef de file				

⁵ Veuillez choisir dans la liste disponible en section 3.2 « Secteurs ».

Titre du Projet: PIC RM		Site internet (si disponible): WWW.interreg-medocc.org		
Coût total du projet (EUR)	Source(s) de financement (Programme et institution.....)	Rôle dans le Projet	Montant du budget géré par votre organisme	Durée (mois)
1 429 344€	Programme Interreg III B MEDOCC 2004	Chef de file	843 786€	36 mois
Lieu(x) du projet : Italie, Espagne, France, Grèce, Portugal+Maroc, Tunisie				
Secteur⁶ Stratégie de Développement territorial et Système Urbain				
Objectifs et résultats du projet : Projet d'Initiative Commune des Régions Méditerranéennes, ce projet propose d'appliquer la coopération interrégionale. Il s'agit aux régions partenaires d'identifier des projets sur des thématiques telles que la gestion des risques, la gestion durable des espaces urbains et la représentation spatiale. Ce sont des projets lourds en terme d'investissement sur lesquels une programmation commune est prévue ainsi qu'un partage des coûts.				
Nombre de partenaires impliqués : 13 avec le Chef de file				

⁶ Veuillez choisir dans la liste disponible en section 3.2 « Secteurs ».

Titre du Projet: AMAT			Site internet (si disponible): WWW.interreg-medocc.org	
Coût total du projet (EUR)	Source(s) de financement (Programme et institution.....)	Rôle dans le Projet	Montant du budget géré par votre organisme	Durée (mois)
1 462 470€	Programme Interreg III B MEDOCC 2002		€768 121	36 mois
Lieu(x) du projet Espagne, Italie, Portugal, France+Maroc, Tunisie				
Secteur⁷ Stratégie de Développement territorial et développement urbain				
Objectifs et résultats du projet Ateliers Aménagement du Territoire, vise à faire un état des lieux comparatif des stratégies, des modes d'organisation et d'action des régions partenaires en matière d'aménagement du territoire au sein de l'espace Medocc. Il s'agit de poser les bases d'une meilleure coordination des politiques régionales en identifiant des stratégies, des politiques et des modalités précises d'exercice des compétences dans les différents territoires concernés.				
Nombre de partenaires impliqués : 12 avec le Chef de file.				

⁷ Veuillez choisir dans la liste disponible en section 3.2 « Secteurs ».

Titre du Projet: MEDACTHU		Site internet (si disponible): WWW.interreg-medocc.org		
Coût total du projet (EUR)	Source(s) de financement (Programme et institution.....)	Rôle dans le Projet	Montant du budget géré par votre organisme	Durée (mois)
897 332€	Programme Interreg III B MEDOCC 2005	Chef de file	550 000€	36 mois
Lieu(x) du projet Italie, Espagne, France, Grèce+Maroc				
Secteur⁸ Prévention du risque				
Objectifs et résultats du projet MEDACTHU : réseau Euro Méditerranéen pour l'action humanitaire dans la gestion des crises liées aux risques majeurs. Les régions sur le terrain de la solidarité s'engagent à travers ce projet à définir une stratégie partenariale dans le domaine de l'humanitaire afin de renforcer leurs savoirs respectifs pour mieux agir en cas de gestion de crises dans un cadre participatif avec les institutionnels, les ONG mais aussi la société civile.				
Nombre de partenaires impliqués : 10 partenaires avec le Chef de file				

⁸ Veuillez choisir dans la liste disponible en section 3.2 « Secteurs ».

Titre du Projet: OCR NOE		Site internet (si disponible): www.noe-interreg.3c.net		
Coût total du projet (EUR)	Source(s) de financement (Programme et institution.....)	Rôle dans le Projet	Montant du budget géré par votre organisme	Durée (mois)
7 471 000€	Programme Interreg IIC SUD	Chef de file	4 996 750€€	42
Lieu(x) du projet France, Italie, Portugal, Grèce				
Secteur⁹ Environnement, prévention des risques, Energie et Ressources Naturelles				
Objectifs et résultats du projet OCR NOE, a pour objectif de sensibiliser les élus locaux par des actions régionales organisées. Il vise à développer une approche innovante et pluridisciplinaire afin de mettre en place un dispositif interrégional de protection du patrimoine face aux sinistres et d'aide à l'intervention en cas de catastrophe. Les outils stratégiques développés en coopération et inspirés des réalisations probantes de chacun des partenaires sont diffusés et disséminés pour être reproduits dans d'autres régions.				
Nombre de partenaires impliqués : 5 régions avec le Chef de file.				

⁹ Veuillez choisir dans la liste disponible en section 3.2 « Secteurs ».

Titre du Projet: OCR INCENDI		Site internet (si disponible): www.ocrincendi.eu		
Coût total du projet (EUR)	Source(s) de financement (Programme et institution.....)	Rôle dans le Projet	Montant du budget géré par votre organisme	Durée (mois)
7 016 580€	Programme Interreg II C SUD	Chef de file	4 250 790€	42
Lieu(x) du projet France, Espagne, Portugal, Italie, Grèce, Maroc				
Secteur¹⁰ Environnement, Prévention des risques, Energies et Ressources naturelles des politiques régionales				
Objectifs et résultats du projet OCR INCENDIE ciblés sur les questions des incendies de forêt-avec comme objectif global organiser les bases d'une future politique intégrée à l'échelle de la Méditerranée. Les activités concernent de l'expérimentation, de la production de référentiels méthodologiques, de programmes de formation, de guides techniques, de documents de communication sur la thématique des incendies de forêts.				
Nombre de partenaires impliqués : 9 régions avec le Chef de file et un territoire associé le Maroc (Région de Tanger Tétouan)				

¹⁰ Veuillez choisir dans la liste disponible en section 3.2 « Secteurs ».

1.2.3 RESSOURCES

1.2.3.1 Statut financier des administrations publiques, organismes de droit public et organisations internationales

	<u>Année N-2</u>	<u>Année N-1</u>	<u>Année N</u>
Budget annuel de la Région PACA	2 924 101 766€	3 203 993 292€	4 525 668 940€
Budget annuel de la Direction des Relations Internationales	2 500 391€	2 673 932€	3 272 620€

1.3 PARTENAIRES

1.3.1 DETAILS DES PARTENAIRES

PARTENAIRE N°1 ANDALOUSIE

Dénomination officielle de l'organisme et du département/service concerné (le cas échéant) dans la langue originale	Junta de Andalucía Dirección General de Política Interior.
Traduction en français	Gouvernement Régional d'Andalousie Direction Générale de la Politique Intérieure
Acronyme de l'organisme	DGPI
Numéro d'enregistrement ou équivalent	
Date d'enregistrement	
Adresse officielle, pays et région <i>(veuillez préciser s'il s'agit d'une région éligible ou adjacente)</i>	C/ Jesus de Gran Poder 27 41071 Sevilla ESPAGNE
Site internet	www.juntadeandalucia.es/gobernacion/seguridadyemergencias
Représentant légal <i>(Veuillez vous assurer que la personne indiquée soit en mesure de représenter légalement l'institution. Cette même personne devra par la suite signer la Déclaration de Partenariat et la Convention de Partenariat)</i>	- José Antonio Saavedra Moreno - Direction Générale de la Politique Intérieure - Téléphone: +34955042600 - Fax: +34955042663 - dg.politicainterior.cgob@juntadeandalucia.es
Personne de contact <i>(uniquement si différente du représentant légal)</i>	- Luis Piñero Piolestan - Chef du département de la planification des urgences - Téléphone: +34955042682 - Fax: +34955042665 - luis.pinero@juntadeandalucia.es
Statut juridique	<input checked="" type="checkbox"/> Administration publique <input type="checkbox"/> Organisme de droit public <input type="checkbox"/> Organisation internationale <input type="checkbox"/> ONG <input type="checkbox"/> Entreprise et autre opérateur économique <input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser)
A but lucratif	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Catégorie¹¹	Autorité locale
Secteur(s) d'expertise¹²	Préparation et prévention des catastrophes
Nombre de personnes employées par l'organisme (plein temps ou équivalent) et du département/service concerné (le cas échéant)	Personnel de la Direction Générale de la Politique Intérieure: 188 personnes Personnel de la Gestion d'Urgence: 20 personnes

¹¹ Choisir dans la liste contenue en section 3.1 « Catégories ».

¹² Indiquer le(s) secteur(s) d'expertise où votre organisation est active. Choisir dans la liste contenue en section 3.2 « Secteurs ».

PARTENAIRE N°2 HYPERPREFECTURE D'EVRO-RODOPIE

Dénomination officielle de l'organisme et du département/service concerné (le cas échéant) dans la langue originale	Νομαρχιακή Αυτοδιοίκηση Ροδόπης Έβρου
Traduction en français	Autorité Locale Préfectorale de Rhodope-Évros
Acronyme de l'organisme	NARE
Numéro d'enregistrement ou équivalent	
Date d'enregistrement	
Adresse officielle, pays et région (veuillez préciser s'il s'agit d'une région éligible ou adjacente)	Apostopou Souzou 14 - Komotini, 69100 – GRÈCE
Site internet	www.nare.gr
Représentant légal (Veuillez vous assurer que la personne indiquée soit en mesure de représenter légalement l'institution. Cette même personne devra par la suite signer la Déclaration de Partenariat et la Convention de Partenariat)	- Georgios Minopoulos - Président - Téléphone: +30.25310.37031 - Fax: +30.25310.37061 - narodevr@otenet.gr
Personne de contact (uniquement si différente du représentant légal)	- Dimitri Alexopoulos - Téléphone: +30.25310.83757 - dalexop@nare.gr
Statut juridique	<input checked="" type="checkbox"/> Administration publique <input type="checkbox"/> Organisme de droit public <input type="checkbox"/> Organisation internationale <input type="checkbox"/> ONG <input type="checkbox"/> Entreprise et autre opérateur économique <input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser)
A but lucratif	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Catégorie ¹³	Administration publique
Secteur(s) d'expertise ¹⁴	▪ Gouvernement et société civile
Nombre de personnes employées par l'organisme (plein temps ou équivalent) et du département/service concerné (le cas échéant)	43 personnes au total 12 personnes service concerné

¹³ Choisir dans la liste contenue en section 3.1 « Catégories ».

¹⁴ Indiquer le(s) secteur(s) d'expertise où votre organisation est active. Choisir dans la liste contenue en section 3.2 « Secteurs ».

PARTENAIRE N°3 DIRECTION DE LA PROTECTION CIVILE DU LIBAN

Dénomination officielle de l'organisme et du département/service concerné (le cas échéant) dans la langue originale	DIRECTION DE LA DEFENSE CIVILE DU LIBAN
Traduction en français	IDEM
Acronyme de l'organisme	DFCL
Numéro d'enregistrement ou équivalent	
Date d'enregistrement	
Adresse officielle, pays et région (veuillez préciser s'il s'agit d'une région éligible ou adjacente)	Général Directorate of the Civil Défense Box :16-5496 Beirut LEBANON
Site internet	
Représentant légal (Veuillez vous assurer que la personne indiquée soit en mesure de représenter légalement l'institution. Cette même personne devra par la suite signer la Déclaration de Partenariat et la Convention de Partenariat)	- Darwish HOBEIKA - Directeur Général - Téléphone: 00961 1 290029 - Fax: - Adresse e-mail : nsalhani@gmail.com
Personne de contact (uniquement si différente du représentant légal)	- Nabil SALHANI - Fonction- communication internationale - Téléphone:00 961 1 290029 - Fax: indicatif pays + numéro- Adresse - email : nsalhani@gmail.com
Statut juridique	<input checked="" type="checkbox"/> Administration publique <input type="checkbox"/> Organisme de droit public <input type="checkbox"/> Organisation internationale <input type="checkbox"/> ONG <input type="checkbox"/> Entreprise et autre opérateur économique <input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser)
A but lucratif	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Catégorie¹⁵	Protection civile
Secteur(s) d'expertise¹⁶	Catastrophe naturelle ou anthropiques, incendie et secours
Nombre de personnes employées par l'organisme (plein temps ou équivalent) et du département/service concerné (le cas échéant)	

¹⁵ Choisir dans la liste contenue en section 3.1 « Catégories ».

¹⁶ Indiquer le(s) secteur(s) d'expertise où votre organisation est active. Choisir dans la liste contenue en section 3.2 « Secteurs ».

PARTENAIRE N°4 ENSOSP

Dénomination officielle de l'organisme et du département/service concerné (le cas échéant) dans la langue originale	École Nationale Supérieure des Officiers de Sapeurs-Pompiers Département Prospective et Développement
Traduction en français	
Acronyme de l'organisme	ENSOSP – PRODEV
Numéro d'enregistrement ou équivalent	Code APE: 803Z Organisme de formation: 1191P002591
Date d'enregistrement	
Adresse officielle, pays et région <i>(veuillez préciser s'il s'agit d'une région éligible ou adjacente)</i>	1070 rue Lieutenant Parayre BP 20316 13798 Aix-en-Provence cedex3 FRANCE
Site internet	www.ensosp.fr
Représentant légal <i>(Veuillez vous assurer que la personne indiquée soit en mesure de représenter légalement l'institution. Cette même personne devra par la suite signer la Déclaration de Partenariat et la Convention de Partenariat)</i>	- Colonel Philippe Bodino - Directeur - Téléphone: +33.4.42.93.04.00 - Fax: +33.4.42.39.05.29 - philippe.bodino@ensosp.fr
Personne de contact <i>(uniquement si différente du représentant légal)</i>	- Marc Lopez - Coordinateur des programmes de recherche - Téléphone: +33.4.42.39.05.26 - Fax: +33.4.42.39.05.29 - marc.lopez@ensosp.fr
Statut juridique	<input type="checkbox"/> Administration publique <input checked="" type="checkbox"/> Organisme de droit public <input type="checkbox"/> Organisation internationale <input type="checkbox"/> ONG <input type="checkbox"/> Entreprise et autre opérateur économique <input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser)
A but lucratif	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Catégorie¹⁷	Université/Éducation
Secteur(s) d'expertise¹⁸	Gouvernement et société civile
Nombre de personnes employées par l'organisme (plein temps ou équivalent) et du département/service concerné (le cas échéant)	169, dont PRODEV: 11

¹⁷ Choisir dans la liste contenue en section 3.1 « Catégories ».

¹⁸ Indiquer le(s) secteur(s) d'expertise où votre organisation est active. Choisir dans la liste contenue en section 3.2 « Secteurs ».

PARTENAIRE N°5 COMITE DE COOPERATION MARSEILLE PROVENCE
MEDITERRANEE

Dénomination officielle de l'organisme et du département/service concerné (le cas échéant) dans la langue originale	Comité de Coopération Marseille-Provence-Méditerranée
Traduction en français	idem
Acronyme de l'organisme	CCMPM
Numéro d'enregistrement ou équivalent	
Date d'enregistrement	1992
Adresse officielle, pays et région <i>(veuillez préciser s'il s'agit d'une région éligible ou adjacente)</i>	8 rue Belloi 13006 Marseille France
Site internet	www.comitecoop.org
Représentant légal <i>(Veuillez vous assurer que la personne indiquée soit en mesure de représenter légalement l'institution. Cette même personne devra par la suite signer la Déclaration de Partenariat et la Convention de Partenariat)</i>	- Robert Bismuth - Président - Téléphone: +33.6 09 52 52 36 - Fax: +33.4.91.53.37.28
Personne de contact <i>(uniquement si différente du représentant légal)</i>	- Laurent Fialon - Ingénieur Chargé de mission - Téléphone: +33.4.91.53.29.20 - Fax: +33.4.91.53.37.28
Statut juridique	<input type="checkbox"/> Administration publique <input type="checkbox"/> Organisme de droit public <input type="checkbox"/> Organisation internationale <input checked="" type="checkbox"/> ONG <input type="checkbox"/> Entreprise et autre opérateur économique <input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser)
A but lucratif	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Catégorie¹⁹	Association
Secteur(s) d'expertise²⁰	Environnement, solidarité sociale, dialogue des cultures, action humanitaire, sur le territoire de coopération tunisien et en Méditerranée
Nombre de personnes employées par l'organisme (plein temps ou équivalent) et du département/service concerné (le cas échéant)	3 personnes salariées, Bénévolat assuré par un réseau d'experts

¹⁹ Choisir dans la liste contenue en section 3.1 « Catégories ».

²⁰ Indiquer le(s) secteur(s) d'expertise où votre organisation est active. Choisir dans la liste contenue en section 3.2 « Secteurs ».

PARTENAIRE N°6 SOCIETE DU CROISSANT ROUGE PALESTINIEN

Dénomination officielle de l'organisme et du département/service concerné (le cas échéant) dans la langue originale	جمعية الهلال الأحمر الفلسطيني
Traduction en français	Société du Croissant Rouge de Palestine
Acronyme de l'organisme	PRCS
Numéro d'enregistrement ou équivalent	184 (Membre de la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge)
Date d'enregistrement	1968
Adresse officielle, pays et région (veuillez préciser s'il s'agit d'une région éligible ou adjacente)	P.O. Box 3637 Al-Bireh PALESTINE
Site internet	www.palestinercs.org
Représentant légal (Veuillez vous assurer que la personne indiquée soit en mesure de représenter légalement l'institution. Cette même personne devra par la suite signer la Déclaration de Partenariat et la Convention de Partenariat)	Dr. Younis AIKhatib Président de Société de Croissant Rouge Palestine Téléphone: +972.2.240.6515 Fax: +972.2.240.65.18
Personne de contact (uniquement si différente du représentant légal)	Dr. Younis AIKhatib Président de Société de Croissant Rouge Palestine Téléphone: +972.2.240.6515 Fax: +972.2.240.65.18
Statut juridique	<input type="checkbox"/> Administration publique <input type="checkbox"/> Organisme de droit public <input type="checkbox"/> Organisation internationale <input type="checkbox"/> ONG <input type="checkbox"/> Entreprise et autre opérateur économique <input checked="" type="checkbox"/> Autre- Organisation nationale
A but lucratif	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Catégorie²¹	Organisation Nationale
Secteur(s) d'expertise²²	Intervention humanitaire et gestion des situations de crise- Prévention des désastres
Nombre de personnes employées par l'organisme (plein temps ou équivalent) et du département/service concerné (le cas échéant)	4 000

²¹ Choisir dans la liste contenue en section 3.1 « Catégories ».

²² Indiquer le(s) secteur(s) d'expertise où votre organisation est active. Choisir dans la liste contenue en section 3.2 « Secteurs ».

PARTENAIRE N°7 PROVINCE DE TERNI

Dénomination officielle de l'organisme et du département/service concerné (le cas échéant) dans la langue originale	Provincia di Terni
Traduction en français	Province de Terni
Acronyme de l'organisme	
Numéro d'enregistrement ou équivalent	
Date d'enregistrement	Décret Royal du 2 Janvier 1927 n. 1
Adresse officielle, pays et région <i>(veuillez préciser s'il s'agit d'une région éligible ou adjacente)</i>	Viale della Stazione n. 1 Terni 05100 Umbria ITALIE
Site internet	www.provincia.terni.it
Représentant légal <i>(Veuillez vous assurer que la personne indiquée soit en mesure de représenter légalement l'institution. Cette même personne devra par la suite signer la Déclaration de Partenariat et la Convention de Partenariat)</i>	- Donatella Venti - Chef du Département de l'Aménagement Urbain et de la Protection Civile - Téléphone: +39.0744.483282 - Fax: +39.0744.405938 - venti@provincia.terni.it
Personne de contact <i>(uniquement si différente du représentant légal)</i>	- Paola Amato - Direction General – Ressources Communautaires - Téléphone: 0039-0744-483593 - Fax: +39.0744.405938 - politicocomunitarie@provincia.terni.it
Statut juridique	<input checked="" type="checkbox"/> Administration publique <input type="checkbox"/> Organisme de droit public <input type="checkbox"/> Organisation internationale <input type="checkbox"/> ONG <input type="checkbox"/> Entreprise et autre opérateur économique <input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser)
A but lucratif	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Catégorie ²³	Autorité locale
Secteur(s) d'expertise ²⁴	Protection civile, protection de l'environnement, prévention des catastrophes, SIG, Aménagement du territoire, Maintenance et construction des écoles, Transport et mobilité, Énergie et spécifiquement SER
Nombre de personnes employées par l'organisme (plein temps ou équivalent) et du département/service concerné (le cas échéant)	Environ 15 personnels techniques et administratifs à la Division de l'Aménagement du Territoire et de la Protection Civile

²³ Choisir dans la liste contenue en section 3.1 « Catégories ».

²⁴ Indiquer le(s) secteur(s) d'expertise où votre organisation est active. Choisir dans la liste contenue en section 3.2 « Secteurs ».

1.3.2 ROLE ET PARTICIPATION DANS LE PROJET PROPOSE

PARTENAIRE N°1 - ANDALOUSIE

<p>Rôle et participation dans la préparation du projet proposé</p>	<p>La Région d'Andalousie a su éclairer par ses compétences dans le domaine des secours les choix du demandeur visant à limiter la construction de la task-force ACTHUMMED au seul volet matériel, évitant ainsi de tomber dans le piège de la constitution d'une super ONG interrégionale. Par ailleurs ses compétences dans le domaine de la simulation des situations de crise ont été mises à contribution avec celles de la Province de Terni pour rédiger la partie du projet qui touche à l'amélioration de ces modèles.</p>
<p>Rôle et participation dans la mise en œuvre du projet proposé</p>	<p>Il travaillera à la réalisation d'un atlas des zones à risques naturels et technologiques en Andalousie grâce à des systèmes d'information géographique. L'outil permettra le développement de modèles de simulation de l'impact sur l'environnement et des besoins en matériel humanitaires pour faire face à une catastrophe naturelle ou anthropique. Il lancera une campagne d'information destinée aux personnes ayant des responsabilités publiques, afin de les sensibiliser à la nécessité d'inclure dans la planification urbaine des recommandations spécifiques. Il mettra au point un exercice simulant une intervention pour préparer la population à la gestion d'une crise dans une zone d'intérêt humanitaire prioritaire. Il s'assurera de la participation des autorités locales, des ONG et du secteur privé. Il fera évoluer sa base de données MEDACTHU pour l'intégrer dans la banque de matériel humanitaire. Il encouragera ses membres à constituer des stocks de matériel humanitaire d'urgence. Il participera au stockage et au regroupement des matériels humanitaires dans un centre pour être ensuite transférés vers le Centre de regroupement de Marseille. Il se réserve un budget pour fournir des biens humanitaires. La web / gouvernance / ACTHUMMED-Medacthu s'adaptera à ce nouveau projet. Il participera au lancement, à la publication et la distribution des documents du Conseil Méditerranéen pour la préparation des territoires aux catastrophes (PTCAH) et pour l'action humanitaire. Il participera à la première réunion bisannuelle du salon sur les technologies de l'intervention humanitaire et la préparation des territoires aux catastrophes.</p>
	<p><input type="checkbox"/> Oui:</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Non</p>

PARTENAIRE N°2 – RHODOPE-ÉVROS

<p>Rôle et participation dans la préparation du projet proposé</p>	<p>Rhodope-Évros a participé à la rédaction de la candidature du projet et a collaboré avec le demandeur en suggérant de nouvelles idées et des modifications au projet. Rhodope-Évros a également apporté une contribution spécifique dans le domaine des risques hydrologiques (inondation, glissement de terrain, etc.).</p>
<p>Rôle et participation dans la mise en œuvre du projet proposé</p>	<p>Rhodope-Évros réalisera un grand nombre d'actions: participation à la mise au point du modèle de simulation, sensibilisation des communes sur les zones à enjeux humanitaires prioritaires en s'efforçant de définir des zones de regroupement de la population, participation aux exercices de simulation et organisation de l'un d'entre eux sur le territoire, contribution avec les ONG à la constitution de stocks et aux opérations de collecte et d'acheminement vers les territoires sinistrés, assistance et participations aux Rencontres annuelles et mobilisation des équipes de l'Autorité pour assurer le suivi et l'administration du programme, contribution à la promotion du projet par des actions de communications. Rhodope-Évros participera également au Comité de Suivi et sera membre du Conseil Méditerranéen pour la Préparation des Territoires aux Catastrophes et l'Action Humanitaire.</p>
<p>Le partenaire a-t-il soumis une demande de subvention pour d'autres projets dans le cadre de cet appel à propositions? Dans ce cas, veuillez indiquer le titre du projet, la priorité et mesure relatives et rôle au sein du partenariat.</p>	<p><input type="checkbox"/> Oui:</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Non</p>

PARTENAIRE N°3 - DEFENSE CIVILE DU LIBAN

<p>Rôle et participation dans la préparation du projet proposé</p>	<p>La Direction de la défense civile du Liban est un partenaire du demandeur. Ce partenariat a permis de tester au cours de l'année 2008 à une moindre échelle la capacité des ONG de Provence Alpes Côte d'Azur à répondre à des besoins en assistance internationales identifiés par des professionnels de la défense civile du Liban. Trois camions d'intervention pour la lutte contre les incendies et la protection des civiles ont été ainsi acheminée de Marseille vers Liban accompagné de plus de 400 vêtements pour les personnels d'intervention.</p>
<p>Rôle et participation dans la mise en œuvre du projet proposé</p>	<p>Le Direction de la défense civile du Liban constitue l'une des deux organisations réceptives du projet qui reçoivent les fruits de la collecte en produits humanitaires réalisée en amont par les régions de la rive Nord. Ces produits correspondent aux besoins identifiés par la Direction de la défense civile du Liban. Le DDCL prend à sa charge le convoi humanitaire « opération de collecte intégrée n°2 » à son arrivée sur le sol Libanais. Il assure son transport vers le centre de stockage mis en œuvre grâce au projet . Il organise le stockage de ce matériel sur place. puis il effectue sa distribution au bénéfice des plus démunis. Il est le représentant du projet ACTHUMMED dès la livraison au Liban des matériels. Il déploie pour cette opération les moyens logistiques spécifiques qui lui semblent les plus appropriés. Ces moyens logistiques bénéficient du concours européen et peuvent à l'issue de cette opération être valorisés pour d'autres opérations de même nature, promouvant ainsi de façon durable l'intervention de l'Etat Libanais au profit des populations les plus exposées aux crises majeures et la participation de l'Europe à ces actions. Ce partenaire tout au long de cette opération et en relation avec le demandeur (Région PACA). Il assure le monitoring des différentes phases qu'il met en œuvre. Il participe à toutes les réunions du Comité de pilotage. Il fait partie intégrante du Conseil Méditerranéen pour la préparation des territoires aux catastrophes et pour l'Action Humanitaire. Il fait aussi partie du Comité d'éthique du projet ACTHUMMED.</p>
<p>Le partenaire a-t-il soumis une demande de subvention pour d'autres projets dans le cadre de cet appel à propositions? Dans ce cas, veuillez indiquer le titre du projet, la priorité et mesure relatives et rôle au sein du partenariat.</p>	<p><input type="checkbox"/> Oui:</p> <hr/> <p><input checked="" type="checkbox"/> Non</p>

PARTENAIRE N°4 - ENSOSP

<p>Rôle et participation dans la préparation du projet proposé</p>	<p>L'intervention de l'ENSOSP s'est focalisée principalement dans le montage administratif de ce projet, mais aussi dans la recherche des différents partenariats (pédagogiques, formateurs) qu'elle sollicitera dans le cadre de l'activité de formation qui lui revient.</p>
<p>Rôle et participation dans la mise en œuvre du projet proposé</p>	<p>L'ENSOSP se propose de dispenser un programme de formation pour la préparation territoriale aux catastrophes humanitaires.</p> <p>La matière à enseigner étant entièrement nouvelle, l'ENSOSP capitalisera les avancées issues du projet au cours des deux premières années d'ACTHUMMED et les insérera dans un projet de formations pratiques.</p> <p>Des missions d'expertise et d'immersion auront pour vocation de bien définir les publics à former (agents d'encadrement des autorités locales, salariés ou bénévoles travaillant dans les ONG), les problématiques et spécificités locales à traiter et les enjeux à relever.</p> <p>Les scénarios pédagogiques créés seront dynamiques, centrés sur des études de cas concrets et/ou des jeux de rôle. Ils seront dispensés par des sapeurs-pompiers et/ou des professionnels de la sécurité civile. Une action de formation se déroulera sur deux jours.</p> <p>Ces formations seront prioritairement dispensées dans le cadre de trois Rencontres Méditerranéennes en 2010, 2011 puis 2012. Ainsi, les frais de transports et de restauration des stagiaires seront à la charge des organismes émetteurs dans le cadre de ces Rencontres.</p> <p>Par la suite, l'ENSOSP pourra mettre à disposition des partenaires du projet ce concept de formation humanitaire. Chacun pourra donc par la suite les mettre en œuvre sur leur territoire.</p>
<p>Le partenaire a-t-il soumis une demande de subvention pour d'autres projets dans le cadre de cet appel à propositions? Dans ce cas, veuillez indiquer le titre du projet, la priorité et mesure relatives et rôle au sein du partenariat.</p>	<p><input type="checkbox"/> Oui:</p> <hr/> <p><input checked="" type="checkbox"/> Non</p>

**PARTENAIRE N°5 – COMITE DE COOPERATION MARSEILLE PROVENCE
MEDITERRANEE**

<p>Rôle et participation dans la préparation du projet proposé</p>	<p>Le Comité de Coopération Marseille-Provence Méditerranée est un partenaire du Conseil Régional Paca dans le domaine de l'action humanitaire à l'international et pour les actions engagées par l'institution régionale avec les autorités Tunisiennes. Dans cet esprit le Comité a participé depuis le premier semestre 2009 à la recherche de partenaires dont les compétences et les attentes pourraient répondre aux objectifs du projet ACTHUMMED. L'UTSS a été sollicité donnant, dans un premier temps, des signes d'intérêt réel pour s'associer au projet. Les blocages sont venus des ministères de tutelle conduisant au retrait définitif de ce partenaire pendant l'été. Le Comité a donc décidé et conformément à ses missions de s'impliquer dans ce projet en proposant au demandeur de réaffecter les tâches qui revenait jusqu'alors à l'UTSS, pour une partie vers le demandeur et pour une autre partie vers sa propre structure. Ce partenaire a donc joué un double rôle fondamental dans la finalisation du partenariat.</p>
<p>Rôle et participation dans la mise en œuvre du projet proposé</p>	<p>Le comité de coopération dispose d'une expérience solide dans la gestion et l'élaboration des bases de données (cimetière du Borgel). C'est un partenaire actif du Réseau MEDACTHU puisqu'il a participé au côté du chef de file la région PACA à toutes les opérations de collecte de matériels humanitaires déjà expédiés au Liban et en Palestine. Ses 18 années de coopération passées avec la Tunisie, lui permettent de mobiliser par le biais d'appel d'offre des sociétés privées ou des associations sur le bassin d'emploi du Grand Tunis capables d'animer et de dynamiser la Banque virtuelle de produits humanitaires propriété du demandeur. Ces entreprises pourront employer des personnels en Tunisie afin d'animer au quotidien en français, anglais et arabe cette banque. En faisant vivre ce centre de ressource, le Comité se place au cœur du dispositif méditerranéen de collecte des produits humanitaires. En partenariat avec la région PACA et les autres membres du Réseau, le Comité rend vivant le gisement d'informations sur la localisation des ressources humanitaires disponibles pour venir en aide aux populations sinistrées et sans abris.</p>
<p>Le partenaire a-t-il soumis une demande de subvention pour d'autres projets dans le cadre de cet appel à propositions? Dans ce cas, veuillez indiquer le titre du projet, la priorité et mesure relatives et rôle au sein du partenariat.</p>	<p><input type="checkbox"/> Non</p>

PARTENAIRE N°6 – CROISSANT ROUGE PALESTINIEN

<p>Rôle et participation dans la préparation du projet proposé</p>	<p>Le Croissant Rouge Palestinien est un partenaire du demandeur. Ce partenariat a permis de tester au cours du second semestre 2009 (pleine phase de préparation du projet de candidature) la faisabilité de l'action dite « opération intégrée n° 1 » à une moindre échelle. Il s'est agit d'une opération entièrement financée par la région PACA et la SCRCP. Un convoi de 80m3 de matériel humanitaire a été acheminé de Marseille jusqu'en Egypte par le Conseil Régional PACA, puis réceptionné par la SCRCP afin d'être acheminé vers l'hôpital de Khan Younes pour être distribué aux populations les plus nécessiteuses de cette zone. Ce faisant c'est tout le volet 2 du projet qui est ainsi cautionné.</p>
<p>Rôle et participation dans la mise en œuvre du projet proposé</p>	<p>Le Croissant Rouge Palestinien constitue l'une des deux organisations réceptives du projet qui reçoivent les fruits de la collecte en produits humanitaires réalisée en amont par les régions de la rive Nord. Ces produits correspondent aux besoins identifiés par le Croissant Rouge. Le CRP prend à sa charge le convoi humanitaire « opération de collecte intégrée n°1 » à son arrivée sur le sol Egyptien. Il assure son transport vers l'hôpital de Khan Younes. Il organise le stockage de ce matériel sur place. puis il effectue sa distribution au bénéfice des plus démunis. Il est le représentant du projet ACTHUMMED dès la livraison en Egypte des matériels. Il déploie pour cette opération les moyens logistiques spécifiques qui lui semblent les plus appropriés. Ces moyens bénéficient du concours européens et peuvent à l'issue de cette opération être valorisés pour d'autres opérations de même nature, promouvant ainsi de façon durable l'intervention de la Société du Croissant Rouge Palestinien et la participation de l'Europe. Ce partenaire tout au long de cette opération et en relation avec le demandeur (Région PACA). Il assure le monitoring des différentes phases qu'il met en œuvre. Il participe à toutes les réunions du Comité de pilotage et apporte son expertise de l'action humanitaire internationale tout au long du projet. Il apporte son conseil dans la mise en œuvre de l'opération de collecte intégrée N°2 au bénéfice du Liban. Il fait partie intégrante du Conseil Méditerranéen pour la préparation des territoires aux catastrophes et pour l'Action Humanitaire. Il fait aussi partie du Comité d'éthique du projet ACTHUMMED.</p>
<p>Le partenaire a-t-il soumis une demande de subvention pour d'autres projets dans le cadre de cet appel à propositions? Dans ce cas, veuillez indiquer le titre du projet, la priorité et mesure relatives et rôle au sein du partenariat.</p>	<p><input type="checkbox"/> Oui:</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Non</p>

PARTENAIRE N°7 - TERNI

<p>Rôle et participation dans la préparation du projet proposé</p>	<p>La Province de Terni a été un partenaire direct du précédent projet INTERREG III B promu par la Région PACA, MEDACTHU. Cette initiative fournit l'essentiel des apports techniques à ACTHUMMED et s'est révélé particulièrement importante dans la mise en commun des enseignements pour cette nouvelle initiative à l'échelle du Bassin Méditerranéen cette fois ci pris dans sa totalité. La préparation d'ACTHUMMED a pris presque un an et demi avec deux rencontres importantes coordonnées par la Région PACA: une à la fin de MEDACTHU et une autre à la fin Juillet 2009. Terni a participé à cette dernière rencontre via e-mail étant donné que la plupart du personnel était impliqué dans les activités de reconstruction à la suite du terrible tremblement de terre de L'Aquila. Une telle expérience et les leçons tirées lors du précédent séisme qui a frappé les Marches et l'Ombrie en 1997 se sont révélées extrêmement importantes pour MEDACTHU et fourniront certainement une valeur ajoutée au développement d'ACTHUMMED à une échelle qui dépasse les frontières de l'UE.</p>
<p>Rôle et participation dans la mise en œuvre du projet proposé</p>	<p>Bien que ne faisant pas directement partie de la zone éligible mais localisée juste à la frontière de celle-ci (Toscane), la Province de Terni a, au cours des 10 dernières années, gagné une grande expérience dans la coordination et la gestion de diverses opérations d'urgence et de secours au lendemain des séismes au bénéfice des populations sans abris victimes de ces désastres. Un tel rôle est renforcé par la législation en vigueur qui identifie le niveau « Provincial » comme une autorité locale intermédiaire entre le niveau communal et régional. Ce niveau provincial exerce cette médiation en termes de planification et de développement local. Au sein d'ACTHUMMED en particulier, la Province prendra une part active en tant que partenaire dans les activités générales du projet et dans les simulations et l'élaboration des modèles partagés qui seront utilisés dans d'autres contextes après la fin du projet. Elle participera aux actions intégrées d'acheminement de matériel.</p>
<p>Le partenaire a-t-il soumis une demande de subvention pour d'autres projets dans le cadre de cet appel à propositions? Dans ce cas, veuillez indiquer le titre du projet, la priorité et mesure relatives et rôle au sein du partenariat.</p>	<p><input type="checkbox"/> Oui:</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Non</p>

1.3.3 Ressources

1.3.3.1 Statut financier des administrations publiques, organismes de droit public et organisations internationales

Veillez fournir les informations suivantes, **si disponibles**, pour les trois années financières précédentes.

PARTENAIRE N°1 - ANDALOUSIE

	<u>Année N-2</u>	<u>Année N-1</u>	<u>Année N</u>
Budget annuel de votre organisme	35.337.347	43.943.5411	49.876.432
Budget annuel du département/service concerné (le cas échéant)	24.593.473	31.492.752	35.441.039

PARTENAIRE N°2 - RHODOPE-ÉVROS

	<u>Année N-2</u>	<u>Année N-1</u>	<u>Année N</u>
Budget annuel de votre organisme	2.182.578,10	2.177.602,89	1.740.173,78
Budget annuel du département/service concerné (le cas échéant)	504.741,28	376.006,60	50.845,88

PARTENAIRE N°3 - DEFENSE CIVILE DU LIBAN

	<u>Année N-2</u>	<u>Année N-1</u>	<u>Année N</u>
Budget annuel de votre organisme	8 870 000	8 870 000	8 870 000
Budget annuel du département/service concerné (le cas échéant)	idem	idem	idem

PARTENAIRE N°4 - ENSOSP

	<u>Année N-2</u>	<u>Année N-1</u>	<u>Année N</u>
Budget annuel de votre organisme	16 339 606€	21 178 699€	25 409 514€
Budget annuel du département/service concerné (le cas échéant)	idem	idem	idem

PARTENAIRE N°7 - TERNI

	<u>Année N-2</u>	<u>Année N-1</u>	<u>Année N</u>
Budget annuel de votre organisme	71 mil €	71 mil €	71 mil €
Budget annuel du département/service concerné (le cas échéant)	985.000 €	985.000 €	985.000 €

1.3.3.2 Statut financier des organismes de droit privé

Veillez fournir les informations suivantes, **si disponibles**, pour les trois années financières précédentes, en vous basant sur les comptes de gestion et le bilan de votre organisme.

PARTENAIRE N°5 – COMITE DE COOPERATION MARSEILLE PROVENCE
MEDITERRANEE (ASSOCIATION LOI 1901)

En euros	<u>Année N-2</u>	<u>Année N-1</u>	<u>Année N</u>
Chiffre d'affaires ou équivalent	184429	256983	288000
Gain net ou équivalent	0	0	0
Endettement à moyen et long terme	0	0	0
Endettement à court terme (< 1 an)	25000	25000	25000
Fonds propres ou équivalent	18582	4050	500
Bilan total ou budget	190711.83	368982.19	572343.3

PARTENAIRE N°6 – CROISSANT ROUGE PALESTINIEN

En dollars	<u>Année N-2</u>	<u>Année N-1</u>	<u>Année N</u>
Chiffre d'affaires ou équivalent	22,662,495	25,318,493	34,835,636
Gain net ou équivalent	2,190,465	3,443,747	8,093,882
Endettement à moyen et long terme	-	-	-
Endettement à court terme (< 1 an)	4,943,427	4,560,396	6,550,486
Fonds propres ou équivalent	36,809,950	40,253,697	48,347,579
Bilan total ou budget	43,375,306	46,825,682	57,710,770

1.3.3.3 Source(s) de revenus²⁵

Veillez compléter le tableau pour l'année financière précédente disponible.

PARTENAIRE N°5 - CCMPM

Année	Sources	Pourcentage (le total pour une année donnée doit être égal à 100%)	Nombre de membres cotisants (seulement si la source = cotisations membres)
N	<input type="checkbox"/> Commission européenne ou autres organisations internationales	0.	N/A
N	<input type="checkbox"/> Organes publics d'États	46.5	N/A
N	<input type="checkbox"/> Secteur privé (contribution volontaire en nature)	13.0	N/A
N	<input type="checkbox"/> Cotisation membres	pm	
N	<input type="checkbox"/> Autres dons, recettes et participations	40.5	N/A
N	Total	100%	N/A

PARTENAIRE N°7 – CROISSANT ROUGE PALESTINIEN

Année	Sources	Pourcentage (le total pour une année donnée doit être égal à 100%)	Nombre de membres cotisants (seulement si la source = cotisations membres)
N	<input type="checkbox"/> Commission européenne ou autres organisations internationales	48	N/A
N	<input type="checkbox"/> Organes publics d'États	33	N/A
N	<input type="checkbox"/> Secteur privé	1	N/A
N	<input type="checkbox"/> Cotisation membres	0	
N	<input type="checkbox"/> Autres (veuillez préciser):	18	N/A
N	Total	100%	N/A

²⁵ Uniquement pour les organismes de droit privé à but non-lucratif.

1.3.5 EXPERIENCE DANS DES PROJETS SIMILAIRES

(MAXIMUM 1 PAGE PAR PARTENAIRE)

	TITRE DU PROJET	SOURCE DE FINANCEMENT (Programme et institution)	ROLE ET PRINCIPALES ACTIVITES
ANDALOUSIE	Projet RINAMED	INTERREG III B Union Européenne	<p>L'objectif général de ce projet de coopération sur les risques naturels est de: Définir un cadre de prévention et d'information commun à l'espace méditerranéen européen, qui puisse se décliner et s'adapter ensuite sur chaque zone; A moyen terme, le projet doit contribuer à faire émerger une culture commune des risques naturels majeurs dans les régions méditerranéennes impliquées; A plus long terme, il s'agit de définir des politiques d'aménagement durable des territoires qui prennent en compte le facteur risque au même titre que les données économiques, sociales, géographiques ou historiques.</p> <p>Le projet s'articule autour de six axes d'actions: Création d'outils de sensibilisation, Formations, Soutiens aux actions civiques, Campus internationaux, Mise en place d'un système d'information pour le grand public et les mass médias, Stratégie d'évaluation.</p>
	Projet MEDACTHU	INTERREG III B Union Européenne	<p>Création du Réseau des opérateurs de l'action humanitaire en MEDOCC; Études sur les effets de site; Construction d'un espace de rencontres inter et intra régional entre opérateurs de l'action humanitaire à l'international sur l'Aire MEDOCC; Expérimentation de services communs ou d'interventions expérimentales réalisées par des groupes opérationnels MEDOCC; Synthèse et pérennisation du réseau pour l'action humanitaire dans la gestion des crises liées aux risques majeurs.</p>

RHODOPE-ÉVROS	Projet MEDACTHU	INTERREG III B Union Européenne	Réalisation d'une grande conférence internationale sur le thème « <i>Protection civile et volontarisme</i> » dans la ville d' Alexandroupolis , avec la participation des partenaires, médias, ONG et du grand public. Organisation du 8 ^e Comité de Pilotage à Alexandroupolis. Réalisation d'études sur les dangers et risque humanitaires sur le territoire de Rhodope-Évros.
ENSOSP	Département Conception des formations – Divisions Santé	Interne	L'ENSOSP a un département spécialisé dans la conception et le développement des formations (38 cadres dont 29 officiers de sapeurs-pompiers). L'une des divisions de ce département est spécialisée dans les formations de santé, une autre dans l'ingénierie pédagogique. L'ENSOSP contribue également régulièrement à définir et à prodiguer des programmes de formation à l'international, en coordination directe avec les acteurs nationaux des services d'incendie et de secours, et la direction de la sécurité civile.
	SAGECE	Programme CSOG 2007 Agence Nationale de la Recherche	Développement sous la forme d'un démonstrateur d'un outil de simulation interactive d'exercice de crise NRBC dans des bâtiments publics pour la formation des acteurs: - analyse des besoins et définition d'un scénario commun d'usage - validation du démonstrateur en condition réel d'exercice sur la plateforme de l'ENSOSP
TERNI	Projet MEDACTHU	Interreg III B MEDOCC	Terni a réalisé l'enquête sur ses gestionnaires de crise et sur les moyens qui pouvaient être déployés dans une situation de crise. Terni a activement contribué à la mise en place d'une base de données interrégionales. Terni a également élaboré des scénarios de crise conduisant à l'estimation de des dommages sismiques en relation avec le Département National de Protection Civile. Une telle analyse et de telles expérimentations ont été réalisées à l'échelle des municipalités, couvrant ainsi le territoire de la province dans son ensemble. Des documents de sensibilisation comportant des recommandations en termes de comportements ont été réalisés et envoyés largement

			<p>aux habitants de la province. Une signalétique de protection civile a été mise en place en des endroits stratégiques indiquant l'emplacement des refuges et d'autres locaux, mais aussi des zones de regroupement des populations en cas d'urgence. Cette signalétique résulte d'un protocole signé avec les municipalités locales. Elle fait suite aux enseignements tirés lors de la simulation qui s'est tenue à Larissa (Grèce) dans le cadre du projet MEDACTHU.</p>
--	--	--	--

1.4 ASSOCIES DU DEMANDEUR PARTICIPANT AU PROJET

(MAXIMUM 2 PAGES PAR ASSOCIE)

Cette section doit être remplie pour **chaque organisme associé** conformément à la définition contenue dans la section 3.1.2 des Lignes directrices à l'intention des demandeurs. Veuillez reproduire ce tableau autant de fois que nécessaire.

ASSOCIE N°1 – SYMADREM

Dénomination officielle de l'organisme et du département/service concerné (le cas échéant) dans la langue originale	Syndicat Mixte Interrégional d'Aménagement des Dignes du Rhône et de la Mer
Traduction en français	
Acronyme de l'organisme	SYMADREM
Adresse officielle	448 Avenue Abbé Pierre Route des Saintes-Maries-de-la-Mer 13200 Arles FRANCE
Site internet	www.symadrem.fr
Personne de contact	Jean-Pierre GAUTIER Directeur Général 00 33 4 90 49 98 07
Nombre de personnes employées	20
Expérience de projets similaires, en fonction du rôle dans la mise en œuvre du projet proposé	A participé à la gestion des crues du Rhône en particulier en 2002 et 2003
Rôle et participation dans la préparation et la mise en œuvre du projet proposé	A apporté son savoir faire sur la gestion des crues, et de son expérience et de sa logistique en cas de crise. Cet organisme participe à la gestion d'un territoire fort de 280 km de digues maritimes. Il couvre un territoire riche d'une population de plus de 100 000 habitants permanents.
Valeur ajoutée de la participation de l'associé à la mise en œuvre du projet et à la réalisation des résultats attendus	Il connaît parfaitement son territoire et dispose d'une équipe d'ingénieurs compétents et d'un logiciel de gestion du territoire à travers le SIRS-Digue qu'il peut mettre à la disposition de cet ambitieux projet et de ses partenaires méditerranéens.

ASSOCIE N°2 – SDIS 13

Dénomination officielle de l'organisme et du département/service concerné (le cas échéant) dans la langue originale	Service Départemental de Secours Incendie des Bouches-du-Rhône
Traduction en français	
Acronyme de l'organisme	SDIS 13
Adresse officielle	1 avenue de Boisbaudran ZI de la Delorme 13015 Marseille Cedex 15 FRANCE
Site internet	www.sdis13.fr
Personne de contact	Colonel Luc JORDA Directeur départemental (+33) 04-91-28-47-47 (+33) 04-91-28-47-95 ljorda@sdis13.fr
Nombre de personnes employées	1500 emplois permanents dont 1150 sapeurs pompiers professionnels 3500 sapeurs pompiers volontaires
Expérience de projets similaires, en fonction du rôle dans la mise en œuvre du projet proposé	Le SDIS 13 a participé et participe à de nombreuses actions humanitaires (Roumanie, Arménie, Sri Lanka, Algérie). Les qualifications de nos personnels sont souvent recherchées pour des missions particulières. La réalisation annuelle de plus de 100 000 opérations de secours donne une expérience à nos agents et nécessite une remise en cause permanente par l'intermédiaire de formations, recyclages, entraînements et manœuvres.
Rôle et participation dans la préparation et la mise en œuvre du projet proposé	Le département des Bouches du Rhône est soumis à de très nombreux risques. Son service d'incendie et de secours est donc soumis à des crises multiples et diverses. <ul style="list-style-type: none"> - Feux de forêts de grande ampleur ; - Inondations (Arles 1997, 2003) ; - Plan neige ; - Accidents avec de nombreuses victimes ; - Incidents technologiques (pollution, feu de raffinerie, fuite de produits toxiques). Le SDIS 13 a apporté son concours à la conception du projet sur ces thèmes d'intervention
Valeur ajoutée de la participation de l'associé à la mise en œuvre du projet et à la réalisation des résultats attendus	Le SDIS 13 apporte l'expérience et la diversité des qualifications de ses personnels. Les officiers (cadres) disposent de solides références en gestion de crises complexes. Les personnels de notre service de santé (médecins, infirmiers et vétérinaire) amènent une expertise dans le domaine sanitaire.

ASSOCIE N°3 –PROTECTION CIVILE FRANÇAISE

Dénomination officielle de l'organisme et du département/service concerné (le cas échéant) dans la langue originale	PROTECTION CIVILE FRANCAISE Fédération Nationale de Protection Civile Action Mondiale pour la Protection Civile
Acronyme de l'organisme	FNPC - AMPC
Adresse officielle	Siège 87/95 quai du docteur Dervaux 92600 Asnières sur seine
Site internet	www.protection-civile.org
Personne de contact	Paul FRANCHETERRE Secrétaire Général (33) 06 87 82 57 41 (33) 01 40 86 37 58 paul.francheterre@protection-civile.org
Nombre de personnes employées	32.000 membres bénévoles
Expérience de projets similaires, en fonction du rôle dans la mise en œuvre du projet proposé	Projet MEDACTHU Mise à disposition d'experts, participation active à des exercices, collecte et acheminement de biens de première nécessité et matériels
Rôle et participation dans la préparation et la mise en œuvre du projet proposé	La FNPC/AMPC a, depuis sa création acquis une grande expérience dans ses engagements lors diverses opérations de secours et de soutiens aux populations sinistrées lors d'inondations, glissements de terrain, cyclones et tempêtes, accidents d'origine technologique, séismes et auprès de populations déplacées. Au sein d'ACTHUMMED en particulier, la FNPC/AMPC apportera son concours en tant que partenaire dans les activités générales du projet, dans les exercices de simulations et autres activités nécessaires au développement du projet. Elle mettra à disposition des experts, intervenants et participera aux actions de collecte et d'acheminement de matériels.
Valeur ajoutée de la participation de l'associé à la mise en œuvre du projet et à la réalisation des résultats attendus	La FNPC/AMPC est conventionnée avec les ministères français de l'intérieur et de la santé Agréée de Sécurité Civile la FNPC/AMPC réalise des missions sur le territoire national et à l'international <ul style="list-style-type: none"> - de secours - de soutien aux populations sinistrées - d'encadrement du bénévolat - de dispositifs prévisionnels de secours Elle est aussi agréée pour les enseignements dans les différents domaines des premiers secours ainsi que la formation des formateurs

ASSOCIE N°4 – CROIX ROUGE 13

Dénomination officielle de l'organisme et du département/service concerné (le cas échéant) dans la langue originale	Délégation Départementale des Bouches-du-Rhône de la Croix Rouge Française
Traduction en français	
Acronyme de l'organisme	CRF
Adresse officielle	42 rue Kruger 13004 Marseille FRANCE
Site internet	www.croix-rouge.fr
Personne de contact	Mr Claude MATHIEU Président de la Délégation départementale de la Croix Rouge 13 0491082570
Nombre de personnes employées	Bénévolat sur tout le territoire du département des bouches du Rhône
Expérience de projets similaires, en fonction du rôle dans la mise en œuvre du projet proposé	Mission d'assistance auprès des populations sinistrées sur le territoire national et international
Rôle et participation dans la préparation et la mise en œuvre du projet proposé	La CRF est partenaire de la région PACA. Elle a accompagné le Conseil régional dans l'ancien projet MEDACTHU et souhaite apporter son soutien dans le projet ACTHUMMED
Valeur ajoutée de la participation de l'associé à la mise en œuvre du projet et à la réalisation des résultats attendus	La CRF apporte son soutien logistique par la mise à disposition gratuite dans son centre de stockage de la Base des Milles d'une partie des superficies pour l'opération ACTHUMMED. Elle participe aussi dans ce projet en s'associant aux collectes ACTHUMMED (de post urgence et opération d'urgence) en sollicitant ses partenaires et en s'adressant à la population d'un des départements les plus peuplés de France, les bouches du Rhône (1.800 000 habitants)

ASSOCIE N°5– ORDRE DE MALTE

Dénomination officielle de l'organisme et du département/service concerné (le cas échéant) dans la langue originale	Délégation Départementale de l'Ordre de Malte Diocèse d'Aix et Arles
Traduction en français	Idem
Acronyme de l'organisme	DDOM
Adresse officielle	32 chemin de Campbernard 13790 Rousset France
Site internet	
Personne de contact	Philippe PIGNON (04) 42 29 01 50 Philippe.pignon@wanadoo.fr
Nombre de personnes employées	Bénévolat
Expérience de projets similaires, en fonction du rôle dans la mise en œuvre du projet proposé	Partenaire du projet MEDACTHU et partenaire du demandeur pour toutes ses opérations à caractère humanitaire en Méditerranée
Rôle et participation dans la préparation et la mise en œuvre du projet proposé	Conseil pour la rédaction de l'activité 2 du projet et plus largement de tout ce qui concerne la collecte et l'acheminement de matériel humanitaire médical et paramédical
Valeur ajoutée de la participation de l'associé à la mise en œuvre du projet et à la réalisation des résultats attendus	Ce partenaire qui gère plusieurs dispensaires en méditerranée, apportera son concours au projet en expertise mais aussi en s'associant directement aux opérations de collecte et d'acheminement vers Le Liban et vers Gaza

ASSOCIE N°6 – HOPITAL ASSISTANCE INTERNATIONAL

Dénomination officielle de l'organisme et du département/service concerné (le cas échéant) dans la langue originale	Hôpital Assistance International
Traduction en français	idem
Acronyme de l'organisme	HAI
Adresse officielle	2 à 16 rue Jacques Reattu 13009 Marseille FRANCE
Site internet	www.hopital-assistance.com
Personne de contact	Docteur Jean-Paul MINARD Directeur régional 06 09 87 24 34 jean-paul.minard757@orange.fr
Nombre de personnes employées	bénévolat
Expérience de projets similaires, en fonction du rôle dans la mise en œuvre du projet proposé	Partenaire du projet MEDACTHU et partenaire du demandeur pour toutes ses opérations à caractère humanitaire
Rôle et participation dans la préparation et la mise en œuvre du projet proposé	Conseil pour la rédaction de l'activité 2 du projet et plus largement de tout ce qui concerne la collecte et l'acheminement de matériel humanitaire
Valeur ajoutée de la participation de l'associé à la mise en œuvre du projet et à la réalisation des résultats attendus	Ce partenaire qui intervient sur plus d'une centaine de destinations dans le monde en acheminant du matériel hospitalier fruit de donations des hôpitaux français et étrangers, apportera son concours au projet en expertise mais aussi en s'associant directement aux opérations de collecte et d'acheminement vers Le Liban et vers Gaza

2. DESCRIPTION DU PROJET

2.1 DESCRIPTION

2.1.1 LIEU(X) DES ACTIVITES DU PROJET

- Provence-Alpes-Côte d'Azur (France)
- Andalousie (Espagne)
- Rhodope-Évros (Grèce)
- Liban tout le territoire
- Palestine tout le territoire
- Zone éligible tunisienne (Tunisie)
- Terni (Italie)
- Et éventuellement toute autre région de la Méditerranée susceptible d'être affectée durant la période par une catastrophe à caractère humanitaire se produisant pendant la durée du projet sur une zone éligible ENPI du bassin méditerranéen.

2.1.2 OBJECTIFS

Objectifs généraux:

- Contribuer à ce que les pays méditerranéens se préparent à affronter les conséquences du changement climatique en s'attaquant plus particulièrement aux conséquences humanitaires des catastrophes naturelles ou anthropiques.
- Contribuer à ce que les populations victimes d'une catastrophe naturelle ou anthropique bénéficient d'une aide matérielle durable jusqu'à leur réinstallation.

Objectif spécifique:

Impliquer fortement le niveau local aux côtés des autorités nationales dans le rapprochement des procédures, la mise en place de système de gestion commun, pour la préparation des désastres, l'évaluation des impacts et l'intervention conjointe en cas de catastrophe en amont et en aval de la crise.

Dimension transfrontalière des objectif(s) du projet.

Les éléments qui donnent une dimension transfrontalière à ce projet sont de trois ordres:

- Le rattachement à une stratégie internationale:
Le premier objectif de ce projet s'ancre directement à la stratégie européenne de « Préparation territoriale à la gestion des catastrophes » adoptée par le Consensus européen pour l'action humanitaire. Ce concept a valeur pour tous les pays de l'Union européenne, mais est encore plus prégnant pour les pays et régions du sud et de l'Est de la méditerranée qui sont malheureusement plus souvent que leur voisin du Nord, concernés par ces événements tragiques.
- L'intégration des acteurs dans des opérations internationales
Le second objectif de ce projet mobilise le partenariat pour mettre en place à une échelle transnationale des instruments opérationnels communs de dimension internationale (Banque Virtuelle de Produits Humanitaires ACTHUMMED, coordination méditerranéenne pour l'acheminement de matériel humanitaire, Logistique Palestinienne et Libanaise leur permettant d'intervenir de façon massive, rapide et conjointe afin de venir en aide à des populations sans abris frappées par des événements tragiques. Les Rencontres Méditerranéennes sur les Technologies pour l'Action Humanitaire et la Préparation des Territoires aux Catastrophes ont aussi vocation à intégrer les approches des différents partenaires du projet et à rassembler en un même forum, ayant vocation à se perpétuer à un rythme annuel, les avancées réalisées

pour la préparation des territoires aux crises majeures, par les entreprises, les autorités territoriales et les ONG.

- L'équilibre dans la distribution des rôles attribués aux partenaires de la rive sud et nord de la Méditerranée:

En confiant l'animation de la Banque virtuelle de produits humanitaire après appel d'offre à une entreprise tunisienne, en instituant un Conseil Méditerranéen pour la Préparation des Territoires aux Catastrophes et pour l'Action Humanitaire largement et démocratiquement ouvert à toutes les autorités territoriales, de la Méditerranée, en orientant au moins 2/3 du flux de matériels humanitaires collecté dans les quatre régions de la Rive Nord, vers la Palestine et le Liban, en dotant le Liban d'un Centre pérenne de Stockage de Matériel Humanitaire pour les Victimes de Catastrophes, et en confortant les actions du Croissant Rouge Palestinien sur la Bande de Gaza le projet est profondément multilatéral et équilibré.,

2.2 PERTINENCE DU PROJET

A. PRESENTATION GENERALE ET ANALYSE DES PROBLEMES

Sur le pourtour de la Méditerranée, la plupart des villes ont connu un développement limité jusqu'au début du XX^e siècle. Ce n'est que dans la deuxième moitié de ce siècle que la croissance est devenue intense. Les sites d'implantation des mégapoles méditerranéennes du XXI^e siècle ont été choisis il y a des siècles et font peu de cas des dangers présentés par les phénomènes géodynamiques.

Problème 1: Pression démographique, concentration urbaine incontrôlée, dégradation de l'environnement, absorption dans le tissu urbain d'équipements industriels sensibles conjuguent leurs effets pour accroître sans cesse le nombre de catastrophes.

Problème 2: Si une bonne part de ces aléas est inévitable, les effets des catastrophes qui en découlent peuvent être considérablement réduits si les responsables territoriaux se préparent avec professionnalisme à y faire face.

Problème 3: On observe que bien souvent les secours nationaux perdent des heures précieuses dans la recherche et l'assistance aux victimes faute d'une connaissance approfondie des acteurs et des territoires sur lesquels ils interviennent

Problème 4: On note que, faute de se connaître entre intervenants nationaux et gestionnaire locaux de la crise, on se prive de complémentarité dans l'action et on perd en efficacité

Problème 5: On découvre que le citoyen a du mal à intervenir dans ces moments de catastrophe, par manque de formation sur les gestes qui relèvent de son niveau de responsabilité

Problème 6: Il apparaît le plus souvent, qu'une fois les urgentistes partis, les collectivités locales se retrouvent démunies et doivent malgré tout faire face sans beaucoup de moyens aux conséquences de la catastrophe sur le moyen et long terme (sans abris

Problème 7: L'ampleur du désastre se juge par l'importance des dégâts en vies humaines mais aussi par le nombre de personnes sans abris (inondation, incendie, séisme, conflit armé, etc.). Leur prise en charge (matérielle est psychologique) est souvent difficile surtout dans les premiers jours qui suivent la catastrophe.

Problème 8: On observe que lorsqu'on fait appel à l'aide internationale, le problème, au lieu d'être atténué, prend parfois une tournure inattendue: là où il y avait pénurie de produit, se substitue un déferlement de marchandises dont la plus grande part ne correspond pas à la nature des besoins.

Problème 9: On note que les zones Sud et Est du Bassin Méditerranéen sont profondément affectées par ces événements douloureux et que des populations souffrent de conditions de vie précaires pendant de très nombreux mois ou années

Problème 10: Le plus souvent l'aide internationale se focalise en un point de la planète pendant une période limitée dans le temps en fonction de l'actualité. Ce phénomène de mode est en contradiction avec les besoins durable des populations sans abris.

B. PERTINENCE DU PROJET ET IMPACT

Ce projet correspond à la **priorité 2** du Programme IEPV BM qui met l'accent sur des projets qui s'engagent à relever les défis environnementaux et notamment « *les conséquences du changement climatique* ». Parmi ces conséquences, les crises humanitaires avec leur victimes et

leurs sans abris arrivent au premier plan de l'horreur. Le projet ACTHUMMED est un projet tourné vers la société civile qui veille à « *consolider le processus de coopération durable au niveau du Bassin Méditerranéen en traitant les défis communs et en valorisant les potentialités endogènes* ». Les autorités territoriales, et ONG qui en font partie s'engagent à inventorier parmi les forces vives de la société civile les acteurs capables d'intervenir en temps de crise et de mettre à la disposition d'une coordination interrégionale du matériel humanitaire. Société civile et autorités territoriales se préparent à intervenir en pleine connaissance de cause. ACTHUMMED leur donnera en temps réel la capacité de collecter dans l'urgence des matériels présélectionnés pour une intervention sur leur propre territoire ou sur les autres territoires du Bassin Méditerranéen.

Enfin, ce projet comporte cinq actions qui **ont un impact transfrontalier majeur**, dont les effets traversent les frontières:

- impact technologique de la Banque Virtuelle de Produits Humanitaires couplée au site ACTHUMMED-MEDACTHU ainsi qu'aux moyens logistiques mis en œuvre en Palestine et au Liban (centre de stockage, matériel et équipement d'entreposage et de transport).
- impact sociologique et humain de la task-force qui intervient dans un acte d'assistance humanitaire transcendant les frontières en testant ses capacités d'intervention sur deux territoires qui n'ont pas été exposés à des désastres dus aux changements climatiques, mais qui pour autant, accueillent des populations sans abris aux lendemains d'un désastre anthropique, fournissant ainsi un cadre logique, représentatif et solidaire pour ce type d'action collective
- impact politique du CMPTCAH qui promeut à travers les frontières des pays de la Méditerranée quelques unes des recommandations contenues dans le Consensus européen pour l'aide humanitaire;
- impact économique des Rencontres Méditerranéennes sur les Technologies pour l'Action Humanitaire et la Préparation des Territoires aux Catastrophes qui de façon tournante sur tout le bassin, implique des entreprises internationales développant des technologies pour l'action humanitaire et pour la préparation des territoires aux catastrophes;
- impact professionnel de la formation pour la PTCAH qui s'adresse à tous les agents des autorités locales appartenant au bassin méditerranéen exerçant des compétences dans l'aménagement du territoire où la gestion du risque.

Ce projet intervient donc bien de façon conjointe et solidaire à l'échelle du Bassin **mesure 2.1**. Préparation puis action se conjuguent donc pour répondre pleinement au **domaine d'intervention ii de la mesure 2.1: prévention des risques naturels transfert de pratiques de prévention, avec une attention particulière aux nouvelles technologies et aux systèmes de gestion, de rapprochement des procédures (pour l'intervention conjointe en cas de catastrophes naturelles ou celles liées aux activités humaines)**.

C. DESCRIPTION DES GROUPES CIBLES ET DES BENEFICIAIRES FINAUX

Activité 1

Le groupe cible des autorités territoriales et de la société civile:

Les autorités locales de niveaux NUTS2 et NUTS3 et les communes; les partenaires de la société civile qui interviennent dans la gestion des crises, essentiellement les ONG; les autorités en charge de la protection civile, que ce soit les services des autorités locales ou les administrations déconcentrés de l'État. Bénéficiaires finaux potentiels: toutes les populations identifiées sur les zones à enjeux humanitaire prioritaires

Activité 2

Le groupe cible des acteurs de la Task-force:

Les autorités territoriales porteuses du projet et le Comité de Coopération Marseille Provence associées dans la coordination; les ONG qui fournissent le matériel, les organisations accréditées réceptives au Liban et sur le Bande de Gaza chargées du stockage ou de la distribution du matériel. Bénéficiaires finaux: les populations sans abris victimes d'une catastrophe naturelle o anthropique

Activité 3

Le groupe cible les participants aux Rencontres Méditerranéennes sur les Technologies pour l'Action Humanitaire et la Préparation des Territoires aux Catastrophes:

Les grandes entreprises de production ou de distribution des technologies de l'action humanitaire (10 à 20); les autorités territoriales; les medias (20); le grand public et les professionnels du risque (3000 à 10 000 congressistes). Bénéficiaires finaux potentiels: les emplois dans le secteur des technologies de l'action humanitaire, les populations civiles des grandes métropoles exposées aux conséquences du réchauffement climatique et aux risques majeurs, les populations sans abris victimes des catastrophes.

D. PROBLEMES DEVANT ETRE TRAITES PAR LE PROJET ET BESOINS PERÇUS ET CONTRAINTES DES GROUPES CIBLES

Le premier groupe cible associe des acteurs de l'aménagement du territoire et de sa gestion qui sont conscients des conséquences des changements climatiques en terme de souffrance humaine et de démenagement des territoires. Ils observent en Méditerranée des événements dont l'ampleur était jusqu'alors inconnu et regrettent de ne pouvoir disposer des méthodologies et des technologies leur permettant d'y faire face. Ces personnalités exercent leur profession au sein des collectivités territoriales de niveau 2, au sein des administrations des États méditerranéens, mais aussi au sein des organismes de protection et de secours des civils. Ils sont salariés ou bénévoles au sein d'ONG de niveau régional. Ce projet a pour objet de leur fournir des connaissances et des instruments pour leur permettre de faire face avec professionnalisme à ce type d'événement. Ce groupe d'acteurs aura à surmonter un certain nombre d'obstacles et notamment un handicap d'ordre psychologique: Est-il politiquement correct d'évoquer les situations de catastrophes? Dans le fond culturel et religieux des populations du bassin, n'est il pas incongru de croire que l'on peut se préparer à affronter des catastrophes et à lutter contre la providence? Il convient donc de proposer des outils fédérateurs qui participent à conforter chacun des partenaires en lui montrant qu'il n'est pas seul, mais qu'il appartient à un groupe de personnes responsables adoptant une stratégie internationale commune.

Le second groupe cible est composé de tous les individus qui vont contribuer à ce que les trois opérations de collecte et d'acheminement de matériels à destination des populations sans abris soient une réussite. Le projet doit pouvoir faire la preuve qu'en se regroupant, les chefs de file de cette coordination internationale et tous leurs proches partenaires font mieux qu'en intervenant séparément. Le projet se propose de suivre avec précision, lors des deux premières opérations sur la Palestine et le Liban l'ensemble de ces paramètres pour tendre vers plus d'efficacité et se préparer à passer de la post urgence à l'urgence. Ces deux territoires n'ont pas été exposés à des désastres dus aux changements climatiques. Ils ont été choisis parce qu'ils accueillent des populations sans abris en grand nombre, placées dans une situation en tout point comparable à celle rencontrée au lendemain d'un désastre naturel. Ces deux pays fournissent ainsi un cadre logique, représentatif et solidaire pour ce type d'action collective.

Les contraintes seront nombreuses car les cycles d'activités ne sont pas les mêmes d'un côté et de l'autre de la Méditerranée. C'est sans doute l'une des raisons pour lesquelles ce projet se limite à l'assistance en matériel et adopte une démarche très empirique en validant, dans un premier temps, les procédures propres à la task-force sur des interventions de post crise (les quinze jours suivant la catastrophe) avant de s'attaquer aux situations d'urgence (de 48 heures à 150 heures).

Le troisième groupe cible est composé de tous les responsables territoriaux et acteurs de la société civile que les partenaires de ce projet souhaitent pouvoir sensibiliser et associer. La tâche est immense car la plupart d'entre eux, faute de ressources propres, ont de grandes difficultés à réaliser les équipements leur permettant d'éviter les crises graves. Le projet, offre donc à ces territoires une certaine forme d'assurance, puisque le coût de l'innovation est pris en charge par le groupe ACTHUMMED grâce aux concours européens. Mais ce projet doit aussi permettre de vulgariser les résultats obtenus et c'est la raison pour laquelle des Rencontres Méditerranéennes sont organisées tous les deux ans. Cette manifestation s'adresse aux professionnels mais aussi au grand public. Ces rencontres accueillent un Salon des Technologies pour l'Action Humanitaire et la Préparation des Territoires aux Crises Majeures. Pour dépasser la contrainte des frais de congrès, l'accès à cette manifestation est entièrement gratuit et son financement est pris en charge par les entreprises des technologies de l'action humanitaire, les fondations et les collectivités territoriales qui exposent sur ce Salon.

E. PERTINENCE DU PROJET PAR RAPPORT AUX BESOINS ET CONTRAINTES DES TERRITOIRES CIBLES, GROUPES CIBLES ET DES BENEFICIAIRES FINAUX

Ce projet est pertinent parce qu'il a vocation à rassembler ces acteurs autour d'une dynamique partagée (expérimentation, modélisation, animation, Banque Virtuelle). Le groupe cible, pour le volet préparation, des gestionnaires des crises pourra grâce aux outils mis à leur disposition intervenir de façon complémentaire et cibler géographiquement ses interventions,

Pour le volet action, le groupe cible des acteurs qui concourent à l'acheminement puis à la distribution de matériel humanitaire pourra s'appuyer sur de véritables savoirs-faires régionaux ou nationaux (Tunisie, PACA, Terni etc..). Le projet est pertinent parce qu'il correspond pleinement aux attentes des organismes internationaux d'aides humanitaires, qui préfèrent avoir comme contacts et relais de leur action sur le terrain, des coordinations ou réseau d'intervenants crédibles. Le projet est enfin pertinent car il est solidaire. Pour le volet pérennisation ce projet est pertinent car c'est à tout l'espace méditerranéen qu'il s'adresse et sur cet espace à l'ensemble des acteurs de la société civile. Pour répondre aux attentes très diversifiées d'information et de formation exprimées par ce vaste public, le projet prouve sa pertinence en offrant lors de ces Rencontres un vaste panel de moyens diversifié et adaptés à chacune de ces attentes

F. LE PROJET EST INNOVANT ET CONTIENT DES SYNERGIES

La problématique profondément novatrice (préparation territoriale) à laquelle nous nous confrontons, les moyens que nous mettons en œuvre dans ce programme, les possibilités offertes par ce projet de revaloriser intelligemment et « humanitairement » des produits dont une partie de notre humanité n'a que faire et dont une autre partie manque cruellement: toutes ces caractéristiques confèrent à ACTHUMMED son caractère technologiquement et socialement innovant. Enfin il crée des synergies avec les démarches engagées par l'UE autour du consensus Européen pour l'action humanitaire mais aussi avec celles mises en œuvre par l'Union pour la Méditerranée qui a placé la protection des civils en temps de catastrophe comme un axe majeur pour une action commune.

2.3 METHODOLOGIE

2.3.1 DESCRIPTION DU PROJET ET DE SON EFFICACITE

A. OUTPUTS ET RÉSULTATS ESCOMPTÉS

Composante R1: Le niveau local prépare et facilite l'intervention des Organismes de Protection Civile

Groupes cibles visés par cette composante: les autorités territoriales de niveaux NUTS2 et NUTS3; les organismes en charge de la protection civile; les administrations des États dans les pays non décentralisés; les communes; les partenaires de la société civile qui interviennent dans la gestion des crises (essentiellement les ONG).

a) Les autorités territoriales et les administrations d'État:

Le projet permet aux autorités territoriales de concentrer leurs efforts sur les parties de leur territoire où les enjeux humanitaires sont les plus importants. Il facilite également la connaissance par les autorités locales des acteurs de la gestion de crise. Elles peuvent ainsi contacter plus facilement et plus rapidement les organismes ayant la compétence qu'elles recherchent pour un certain type d'action et les solliciter pour cette action. Dans le même temps, les autorités sont en mesure d'identifier sur leur propre territoire les emplacements et la taille des zones de regroupement et d'hébergement pour les populations de sans-abris victimes des catastrophes. Elles peuvent communiquer sur ces emplacements auprès de la population. Elles peuvent grâce au projet estimer les besoins en matériel et en équipement permettant de satisfaire les besoins vitaux de ces populations. Le projet donne aux autorités locales la possibilité d'expérimenter avec d'autres professionnels (services de l'État, ONG, etc.), des situations de catastrophe et de se préparer à gérer la catastrophe du point de vue de ses conséquences politiques et psychologiques sur la population. **Outputs:** Atlas des zones à enjeux humanitaires prioritaires; annuaire des acteurs de la gestion de crise; localisation et signalisation des espaces de regroupement;

Inventaire régional et interrégional du matériel humanitaire disponible; plan coordonné de gestion de crise (publications et DVD)

b) Les organismes en charge de la protection civile:

De même que pour les autorités locales, les services de la protection civile sont en mesure, grâce au projet, de concentrer leur préparation sur les parties du territoire où la catastrophe est la plus susceptible de se produire. La protection civile développe une meilleure connaissance de ses partenaires dans la gestion des crises. Le projet leur offre également la possibilité de se préparer, avant la survenue de la catastrophe, à coordonner leur rôle avec les autres acteurs et donc de gérer la situation de manière plus efficace le jour où celle-ci survient. La protection civile améliore son dispositif de communication en faisant appel au réseau de communication spécifique des acteurs territoriaux et des ONG. **Outputs:** Atlas des zones à enjeux humanitaires prioritaires; annuaire des acteurs de la gestion de crise; plan coordonné de gestion de crise.

c) Les ONG:

Grace au projet, les ONG parviennent à mieux se faire connaître des autorités locales et des organismes de protection civile. Le projet leur fournit des instruments technologiques facilitant les coordinations humanitaires. Elles peuvent anticiper sur le rôle qui leur sera confié dans la gestion des situations post-crise et se préparer à tenir ce rôle avec professionnalisme. Le projet leur donne la possibilité d'améliorer la gestion de leur matériel humanitaire et donc d'être capables d'intervenir aux côtés des autorités de manière plus rapide et efficace. Le projet donne aux ONG la capacité de gérer professionnellement une base de données de leurs propres ressources humanitaires, en personnel et matériel, et de pouvoir l'actualiser au jour le jour. Il les mets en relation avec des structures comparables réparties sur le pourtour de la Méditerranée, leur offrant des possibilités jusqu'alors jamais atteintes dans le montage de « coordinations humanitaires spontanées »

Outputs: inventaire régional et interrégional du matériel humanitaire disponible.(électronique banque virtuelle)

Composante R2. Le niveau local s'implique plus directement et de façon plus massive dans l'assistance matérielle aux populations sans-abris victimes des catastrophes

Groupes cibles visés par cette composante: Il s'agit des organismes locaux publics où privés qui vont devoir intervenir tout au long des opérations intégrées d'acheminement en matériel humanitaire au bénéfice des populations sans abris à savoir: les ONG qui mettent à la disposition via la Banque Virtuelle le matériel humanitaire; les autorités locales dans chacune des régions partenaires qui collectent le matériel; les responsables des centres de stockage régionaux (ONG, entreprises, autorités locales) qui regroupent et sécurisent le matériel avant de l'envoyer vers le port de Marseille (demandeur) lieu de regroupement, les organisations réceptives accréditées, chargées au Liban et en Palestine, du stockage et de la distribution du matériel.

a) Les ONG qui mettent gracieusement à la disposition des membres de la Banque Virtuelle de Produits Humanitaires ACTHUMMED:

Le projet donne aux ONG les plus dynamiques, désireuses de s'intégrer dans un dispositif européen d'intervention humanitaire, des indications précieuses sur la nature des produits à mettre en réserves dans les gammes de matériels les plus demandées pour venir en aide au bénéfice des populations sans abris. Elles peuvent ainsi constituer des mini stocks pré affectés dans leurs entrepôts. En cas de crise ces stocks sont collectés en priorité par les autorités locales auprès de ces ONG. Un lien institutionnel s'établit alors entre ces deux niveaux d'acteurs et l'ONG reçoit le label du projet Européen ACTHUMMED. **Outputs:** Les stocks de matériel humanitaire pré-affectés ACTHUMMED chez ONG membres de la Banque Virtuelle de Produits Humanitaires; label « Partenaires du Projet ACTHUMMED – Programme européen IEPV Bassin Méditerranéen ».

b) Les ONG qui assurent la fonction de centre de stockage régional relais:

Le projet donne aux ONG régionales qui souhaiteraient jouer un rôle significatif dans le déroulement des opérations intégrés d'assistance humanitaire ACTHUMMED la possibilité d'assurer la fonction de centre de stockage régional relais. En exerçant cette mission de dimension européenne elles se qualifient et professionnalisent leur personnel et bénévoles, elles confortent leur image de marque et leur crédibilité auprès des donateurs et des institutions. **Outputs:** Les centres relais régionaux pour le stockage de matériel humanitaire ACTHUMMED; le label « ONG Gestionnaire du Centre de Stockage en matériel Humanitaire ACTHUMMED – Programme européen IEPV Bassin Méditerranéen »

c) Les autorités locales partenaires (Andalousie, Paca, Terni, Rhodope-Évros): Grâce au projet, les autorités locales peuvent collecter sur leur propre territoire et dans un temps record une quantité significative de matériels humanitaire de première nécessité et l'acheminer jusqu'à un centre régional de stockage relais. Les autorités locales peuvent grâce au projet s'associer à d'autres régions pour couvrir une gamme de produits humanitaires plus large et de plus en plus adaptée aux besoins quantitatifs et qualitatifs des populations sans abris victimes des catastrophes. Le projet donne aux autorités locales la possibilité de s'associer à une ONG « humanitairement » très performante, le Croissant Rouge Palestinien et de conduire avec elle des opérations de vaste ampleur pour venir en aide aux populations sans abris victimes de catastrophes. Ce faisant le projet conforte leur expérience dans ce domaine et leur offre la garantie de recevoir une aide d'un même type si par malheur l'événement venait à se produire sur leur propre territoire. **Outputs:** les documents d'informations et de sensibilisation sur ces collectes (brochures)

d) Les organisations réceptives accréditées: La capacité donnée aux partenaires Libanais et Palestiniens de se doter d'un Centre de Stockage de Matériel Humanitaire pour les Victimes de Catastrophes ou de moyens logistiques, puis de pouvoir s'alimenter par des dons en provenance de plusieurs régions méditerranéenne, la taille des convois de matériels humanitaires (300 à 500 m³ minimum par opération, soit 1 avion cargo ou 25 containers), la parfaite adéquation entre les besoins et la nature du matériel livré crédibilisent l'organisation ou l'organisme réceptif. Usant de cette crédibilité auprès des populations et de leurs représentants locaux, les organisations réceptives (direction de la protection civile du liban et Croissant Rouge Palestinien) bénéficiant des dons ACTHUMMED peuvent avec les autorités locales engager ou se préparer à engager des distributions équitables. **Outputs:** Centre libanais de Stockage de Matériel Humanitaire pour les Victimes de Catastrophes, moyens logistiques sur la bande de Gaza, plaquettes présentant l'offre en matériel humanitaire ACTHUMMED disponible dans l'urgence et ses conditions de mise à disposition via le projet ACTHUMMED; pages sur site web.

Les bénéficiaires: les populations civiles sans abris concernées par les opérations intégrées d'acheminement de matériel humanitaire (3000 personnes pour 15 jours sur post-urgence 6000 personnes pour 7 jours sur urgence).

Composante R3. Le niveau local promeut sur le long terme le concept de préparation des territoires aux catastrophes

Groupes cibles visés par cette composante: Les autorités territoriales NUTS 2 (10 à 20); les services de protection civile en Méditerranée (10); les ONG de niveau régional et délégation des ONG en région, les fondations méditerranéennes (Conseil d'administration et logisticiens) (10 à 25); les grandes entreprises de production ou de distribution des technologies de l'action humanitaire (10 à 20); les medias (20); les autorités territoriales NUTS 3 (personnel des services de l'aménagement du territoire) (200); le grand public et professionnels du risque (de 3000 à 10 000 congressistes).

a) Les autorités territoriales, les services de protection civile, les ONG de niveau régional, les fondations méditerranéennes:

Le projet amène les différents acteurs à définir collectivement les grandes lignes d'une stratégie pour la préparation des territoires aux catastrophes, puis à se retrouver régulièrement lors du Conseil Méditerranéen pour la Préparation des Territoires aux Catastrophes et pour l'Action Humanitaire en fonction d'un agenda rédigé autour de cette stratégie. Ce faisant, les partenaires vont tout naturellement hisser leur ambition à un niveau international et former leur équipe pour relever ces nouveaux défis. Quels que soient les choix stratégiques retenus (formation, exercice de simulation, coordination internationale pour assistance humanitaire conjointe), le fait de travailler sur le long terme sera pour eux d'un enrichissement sans égal (construction d'un réseau d'acteur, échanges de bonnes pratiques, communication renforcée et accès à des média nationaux et internationaux).

Outputs: La convention multi-partenariale de coopération internationale sur la PTCAH

b) Les grandes entreprises des technologies pour l'action humanitaire, les medias, le grand public et les professionnels du risque:

Le projet offre à ce groupe cible un événement bisannuel de rencontre où les entreprises exposent leur technologie et les vendent aux trois autres groupes d'opérateurs du Salon, les ONG, les collectivités territoriales, et les organismes de défense et de protection civile. Les professionnels de la filière échangent leur savoir-faire, les collectivités territoriales échangent avec leurs administrés sur un thème qui jusqu'alors était tabou mais qui devient, s'il est abordé avec professionnalisme et avec l'assistance technique de spécialiste, d'une très grande richesse et d'une étonnante actualité vis-à-vis des attentes des populations civiles désireuses de connaître les mesures mises en place par les pouvoirs publics afin de les préserver du pire.

Outputs: deux Rencontres dépassant le millier de congressistes par édition; deux Salons des Technologies pour l'Action Humanitaire et la Préparation des Territoires aux Crises Majeures accueillant plus de 50 exposants par édition

c) Les personnels d'encadrement des services de l'aménagement du territoire des collectivités locales et les officiers sapeur pompiers:

Le projet donne à ses personnels les moyens de participer non pas à un stage de formation parmi d'autres stages de formation, mais de recueillir les enseignements tirés d'un projet méditerranéen de coopération du type Voisinage. Il fournit des méthodologies et des outils afin de mieux se préparer à gérer les situations de post-catastrophe. Il fournit aussi des clefs de compréhension pour la construction d'une Europe méditerranéenne plurielle sur le thème éternel de la solidarité au profit du plus faible, un pont à construire entre charité orientale et humanisme européen.

Outputs: heures de formation-expérimentations dispensées à un public de professionnels représentatifs du partenariat (encore à définir)

B. LES ACTIVITÉS PROPOSÉES ET LEUR EFFICACITÉ

Activités A1. Des autorités locales en Méditerranée confortent par des mesures innovantes leur degré de préparation aux catastrophes.

Ils se préparent pour savoir où et comment intervenir:

Action 1.1 Atlas des zones à enjeux humanitaires prioritaires: Des études géologiques ou hydrogéologiques, des inventaires du patrimoine bâti, des études de répartition démographique, des cartographies d'exposition aux risques de différentes natures, permettront de délimiter sur chaque territoire des *zones à forts enjeux humanitaires*, c'est-à-dire des territoires pour lesquels l'exposition aux risques est élevée (zones sismiques, inondables, Seveso), sur lesquels la concentration démographique est forte et le patrimoine bâti mal adapté aux risques ainsi identifiée. Ces zones seront présentées dans des Atlas.

Action 1.2 Mise au point des modèles de simulation pour la gestion post crise: Il s'agira de rendre encore plus opérationnels, grâce à ce projet, les modèles de simulation utilisés par les instituts de recherche géologique ou hydrogéologiques, marins ou forestiers. Aujourd'hui ces modèles parviennent avec une grande précision à simuler les conséquences matérielles et humaines d'une catastrophe de type séisme ou inondation, en donnant une photographie de la situation à l'instant t+2 heures. Ces simulations sont très utiles pour gérer les secours dans l'urgence. Elles pourraient l'être encore plus, si nous les faisons tourner sur ces territoires à enjeux humanitaires fort, conduisant alors à d'autres exercices de simulation complémentaires pour une gestion coordonnée de la période de sortie de crise (scenarios pour une implantation optimale des zones d'accueil des populations, des centres de soins psychologiques, des besoins en matière de ravitaillement, des espaces d'accueil et d'informations des familles etc.).

Action 1.3 Sensibilisation des communes sur zones à enjeux humanitaires: La définition et la délimitation de ces zones à fort enjeu humanitaire doit pouvoir se traduire dans les faits par un effort de transparence qui se décline dans des interdictions et des recommandations à inclure dans les documents d'urbanisme en matière de construction et d'utilisation de l'espace. L'approfondissement de nos connaissances de ces zones ne doit pas être réservé à une élite mais bien au contraire être porté à la connaissance des habitants eux même par des campagnes de sensibilisation et d'information. Des campagnes de sensibilisation et d'informations des élus des communes se situant dans ces zones à enjeux seront mises en œuvre.

Action 1.4 Étude d'implantation des Zones de regroupement pour la protection des civils

Enfin, l'amélioration de nos connaissances passe aussi et de façon très opérationnelle par la connaissance des lieux qui peuvent servir d'abri à la population. Si ces zones sont parfaitement connues de la population ou sont bien balisées, les services de secours puis d'assistance aux populations sinistrées voient leur travail considérablement facilité et la population se sent de ce fait considérablement rassurée. Les études permettant d'avancer dans ce sens, les équipements signalétiques qui en découlent et les campagnes d'informations sur ces espaces d'accueil et d'abri face au risque seront pris en compte dans le projet.

Ils se préparent à coordonner leur intervention par rapport à celle des autres acteurs

Action 1.5 Exercice participatif de simulation: L'objectif poursuivi est de se préparer à gérer un événement dans des zones à fort enjeu humain, non plus avec les seuls intervenant de la sécurité civile, mais aussi et surtout avec les collectivités territoriales et les ONG qui interviennent lorsque les urgentistes sont partis et qui accompagnent pendant des mois et parfois des années les populations victimes de l'événement. C'est la raison pour laquelle la modélisation de très fortes inondations, d'incendies à caractère cataclysmique, d'événements de type Seveso, doit être réaliste et **intégrer la modélisation de la situation post-crise**. Dans ces jeux de rôle, tous les partenaires, y compris les ONG, acceptent de concourir car il n'y a pas de problème d'autorité. Ces exercices de simulation seront pris en compte sous réserve qu'ils associent à la fois dans leur méthodologie mais aussi dans les faits les collectivités territoriales compétentes en matière de gestion de l'espace considéré, et les ONG locales. Des observateurs extérieurs devront être désignés par les maîtres d'ouvrage pour pouvoir être déclarés éligibles à ce type d'opération. Ces simulations pourront traiter de tous les types de catastrophes (avec une priorité pour celles découlant directement du réchauffement climatique, inondation notamment) mais elles devront obligatoirement se dérouler sur les zones à enjeux humanitaires fort précédemment identifiés. Ces exercices de simulation participative pourront être réalisés au niveau régional ou interrégional (prioritaires).

Action 1.5 bis. Inventaire des gestionnaires de crise et numérisation dans la Banque Virtuelle de Produits Humanitaires ACTHUMMED: Parmi les membres de ce partenariat un certain nombre d'entre eux qui participaient au projet MEDACTHU ont déjà réalisé ce travail. Les autres auront à inventorier les acteurs publics et privés qui sur leur territoire sont susceptible d'intervenir en temps de crise majeures, puis de numériser ces données, acquérir le logiciel et enfin les transférer dans la Banque Virtuelle de Produits Humanitaires ACTHUMMED.

Ils se préparent à pouvoir récupérer du matériel humanitaire qualifié dans des quantités significatives sur chaque territoire du projet

Action 1.6 Animation, formation à distance sur la Banque Virtuelle de Produits Humanitaires et sur le site web

Grâce au projet européen MEDACTHU nous avons pu mettre en place une banque de données sur les compétences humanitaires des gestionnaires de catastrophes (protection civile, collectivités territoriales, ONG) et mettre au point puis tester la validité d'un logiciel informatique plus sophistiqué déjà expérimenté sur le site <http://medacthu.region-paca.fr>. Cette nouvelle Banque Virtuelle de Produits Humanitaires hébergée sur le nouveau site dédié « MEDACTHU-ACTHUMMED » nous offrira la possibilité, grâce aux moteurs de recherche dont elle dispose, de pouvoir cibler en inter-région et instantanément les matériels humanitaires mobilisables pour venir en aide aux victimes d'une catastrophe de vaste ampleur. En fonction de la nature exacte de la demande internationale d'assistance humanitaire et de son positionnement géographique nous pourrions ajuster nos recherches en matériels et réduire les temps d'acheminement.

Chaque ONG partenaire de cette Banque disposera d'une clef d'accès lui permettant de nourrir, modifier et faire vivre sa propre fiche. Elle aura la possibilité de mettre gracieusement à la disposition des autres membres du réseau des produits humanitaires clairement identifiés. Toutes les autres informations concernant l'actualité notamment, mais aussi les documents et études seront entrées par le chef de file sur le site. La Banque Virtuelle et le site contribueront ainsi à fluidifier le cycle des dons ayant une valeur humanitaire.

Afin que cette Banque soit vivante et parfaitement actualisée, un dispositif d'animation (en arabe, en français et en anglais) très conséquent d'assistance et d'animation à distance est conçu et mis en œuvre pour dynamiser les personnels des ONG membres de cette Banque, les amener à

actualiser régulièrement leur données et à communiquer en réseau. Le fait que ce dispositif d'assistance et d'animation, soit pour sa maîtrise d'ouvrage, confié au Comité de Coopération Marseille Provence qui œuvre depuis plus de vingt ans pour tisser des liens étroits entre la Tunisie et la région PACA est un gage de technicité. Le fait que sa maîtrise d'œuvre soit assurée par une entreprise tunisienne spécialisée dans le phoning, après un appel à la concurrence fondée sur un cahier des charges rigoureux, est de nature à garantir dans la durée ce dispositif d'animation en impliquant largement des personnels de la rive Sud .

Action 1.7 Constitution de stock ACTHUMMED par ONG: en révélant électroniquement une offre importante et gracieuse de produits humanitaires, le site et la Banque Virtuelle ACTHUMMED donneront à ses membres la capacité de réaliser des stocks tampons dans les produits les plus demandés pour aider des populations sans abris. De plus ces ONG pourront spontanément si elles le souhaitent, constituer des coordinations à plusieurs, donnant naissance à des opérations plus ambitieuses et mieux adaptées aux besoins des populations en détresse (containers remplis de façon optimale, nature des produits plus adaptée à la nature exacte des besoins). Si la Banque Virtuelle de Produits Humanitaires atteint ses objectifs, la fluidification de la collecte et de la réutilisation de produits jusqu'alors voués à la décharge, au pilon ou à l'incinération, débouchera sur un plus humanitaire.

Activités A2. Des autorités locales et des ONG en Méditerranée s'engagent dans trois opérations de collecte et d'acheminement de matériel humanitaires au bénéfice de populations sans abris afin de tester leur capacité d'intervention collective

Actions 2.1 Opérations de post urgence n°1 et n°2: Collectes régionales de matériel humanitaires, équipements des centres de regroupement régionaux, acheminements vers Le Port de Marseille, puis transport vers Liban et Palestine

Nous nous fixons comme objectif, d'intervenir dans la post urgence à partir de l'année n+1 du projet, au bénéfice des populations de la bande de Gaza et du Liban par deux opérations intégrées. Sur la base d'une liste de matériel clairement et minutieusement détaillé par nos partenaires libanais et palestiniens, et grâce à la Banque Virtuelle de Produits Humanitaires ACTHUMMED, les autorités territoriales de la rive Nord de l'Europe organiseront la collecte des produits en mobilisant des moyens de transport adaptés sur leur territoire pour aller récupérer le matériel auprès des ONG détentrices de ce matériel.

Pour chacune de ces deux opérations, trois centres de regroupement des matériels collectés, seront implantés sur les trois territoires volontaires de la rive Nord, partenaires du projet (la région PACA est volontaire dans les deux cas).Le matériel regroupé sera acheminé à partir de ces centres de regroupement vers un centre de Stockage temporaire situé sur le Port de Marseille. Ces matériels seront acheminés par voie maritime par les autorités territoriales partenaire de cette taskforce jusqu'à Marseille. Une fois parvenus à Marseille ils seront acheminés par le demandeur jusqu'à leur destination finale (Liban ou Palestine)

Action 2.2 Infrastructures: Chaines Logistiques libanaise et palestinienne, Centre de stockage Palestinien et centre de stockage libanais

Le Ministère de la défense civile du Liban confortera son dispositif logistique et aménagera dans un bâtiment dont il est propriétaire ou locataire sur la longue durée (contrat de 8 ans) un Centre de Stockage de Matériel Humanitaire pour les Victimes de Catastrophes, ce Centre réceptionnera le matériel collecté issue de l'opération intégrée dite opération 2 à l'année n+2.

Le croissant Rouge Palestinien confortera son dispositif logistique sur les territoires éligibles lui permettant d'acheminer, de stocker et de distribuer le matériel humanitaire de l'opération dite opération 1 à l'année n+, il restaurera un centre de stockage de matériel humanitaire précédemment endommagé.

Action 2.3 Opération urgence n°3: Collectes régionales de matériel humanitaires, acheminement vers Le Port de Marseille, puis transport vers zone sinistrée

Les opérations n°1 et n°2 ont vocation à nous faire travailler ensemble en inter-région pour que vive au quotidien « la task-force interrégionale matériel » et pour nous permettre de tester les procédures pour une action à conduire dans l'urgence, en fonction de l'actualité des catastrophes. Ainsi grâce aux deux actions conduites précédemment nous serons prêts, administrativement, financièrement et techniquement, pour intervenir en cette troisième occasion et dans l'urgence au lendemain d'une catastrophe se produisant en Méditerranée, sur un territoire éligible au programme. Ce que nous avons pu réaliser, à nous seuls (Région PACA sur Bande de Gaza trois opérations en un an représentant au total 300 m³ programme MEDACTHU), lors des événements du Proche Orient, nous pourrions à coup sûr le réaliser cette fois-ci en regroupant les moyens de trois à quatre territoires. Cette opération prendra alors une toute autre ampleur. Nous pensons pouvoir ainsi, être en mesure d'affréter dans un délai de sept jours maximum un avion cargo transportant 300 m³ minimum de matériel ciblé et de l'acheminer pour le remettre dans les mains d'un organisme humanitaire implanté sur place de niveau national ou international). Cette opération sera alors vraiment interrégionale, européenne, solidaire et méditerranéenne. Sa lecture en termes de communication sera évidente.

Activités A3. Le niveau local agit durablement au sein du Conseil Méditerranéen pour la Préparation des Territoires aux Catastrophes et pour l'Action Humanitaire

Il n'y a de partenariat durable dans le temps en termes de coopération internationale qu'à la condition que les structures auxquelles appartiennent les acteurs de cette coopération s'inscrivent dans une dynamique s'étendant sur le long terme. C'est le cas de ce projet qui est conçu :

- sur 2006-2009 en capitalisant sur les acquis du projet MEDACTHU, dont il hérite de la Charte, du site dédié, de la banque de données, des connaissances développées et des réseaux d'acteurs de la zone MEDOCC
- sur 2010-2013 en exécutant les engagements du projet et en lançant simultanément deux instruments de pérennisation de la démarche: le Conseil Méditerranéen pour la Préparation des Territoires aux Catastrophes et pour l'Action Humanitaire (CMPTCAH), les Rencontres Méditerranéennes sur les Technologies pour l'Action Humanitaire et la Préparation des Territoires aux Catastrophes
- sur 2014-2016 en remplissant l'agenda des Rencontres qui a été fixé pendant la durée du programme IEVP Voisinage

Action 3.1 Transfert des acquis de MEDACTHU à ACTHUMMED

Dès le début du projet, ses principaux promoteurs versent à l'actif d'ACTHUMMED, le site dédié MEDACTHU <http://www.medacthu.regionpaca.fr>, qui devient <http://www.ACTHUMMED-medacthu.regionpaca.fr> nouveau site adapté aux réalités du projet dont une partie est traduite en arabe. Les actualités, les documents administratifs et techniques sont publiés en français mais peuvent être traduits en anglais et en arabe selon leur importance grâce à une entrée spécifique dans ces deux langues. Les documents sont mis en ligne grâce à l'intervention du demandeur, les autres documents en arabe ou en anglais sont fournis par les partenaires du projet qui seraient désireux de les publier dans ces langues sur le site interrégional. Ce site est d'un point de vue éditorial indépendant. Il est placé sous la responsabilité du demandeur qui désigne son rédacteur en chef. Toutes les études, tous les documents créés grâce à ce projet sont mis en ligne sur le site.

La charte déontologique du réseau MEDACTHU est présentée au premier comité de pilotage de ce projet pour être soit amendée soit adoptée sans modification. La Banque Virtuelle de Produits Humanitaires, propriété du chef de file de MEDACTHU, à savoir la région PACA, est mise à la disposition du projet ACTHUMMED par celle-ci.

Action 3.2 Préparation des termes du Contrat multi-partenarial pour la Préparation des Territoires aux Catastrophe et l'Action Humanitaire

Dans un second temps le projet prévoit que ses porteurs s'engagent, au moment même où ils font acte de candidature, à adopter à l'année n+1 les termes d'un contrat de coopération décennal sur la préparation territoriale aux catastrophes. Ce contrat a pour vocation non pas à les engager sur

des montants financiers mais sur une programmation stratégique partagée. Une assistance juridique pour l'élaboration de ce contrat sera apportée au bénéfice du partenariat.

Action 3.3 Lancements du CMPTCAH et édition des documents de présentation de cette instance

Le jour de la signature de ce contrat entre les partenaires, marque le lancement officiel du Conseil Méditerranéen pour la Préparation des Territoires aux Catastrophes et pour l'Action Humanitaire (**CMPTCAH**). Dans un souci d'efficacité et compte tenu du caractère souverain des partenaires qui le composent ce Conseil n'a pas de structure juridique propre. Il se réunit en session bisannuelle, selon un agenda qu'il retient pour plusieurs années. Il désigne son président de façon tournante et la collectivité qui assurera pendant les deux exercices le secrétariat général du Conseil, il examine à chacune de ses sessions le niveau d'application de son programme stratégique, il retient sur dossier de candidature l'autorité territoriale méditerranéenne qui organisera 6 ans plus tard les prochaines Rencontres Méditerranéennes sur les Technologies pour l'Action Humanitaire et la Préparation des Territoires aux Catastrophes, (les deux premières se déroulant en PACA, et au Liban), il entend les Commissaires évaluateurs présenter leur rapport sur les opérations intégrées d'assistance humanitaire déclenchées et mises en œuvre par le Conseil siégeant en assemblée extraordinaire.

Le Conseil peut se réunir en assemblée extraordinaire sur convocation de son président pour examiner l'opportunité de mettre en œuvre la coordination humanitaire ACTHUMMED et définir les moyens à lui affecter au lendemain d'une catastrophe se produisant sur le Bassin Méditerranéen. Ce Conseil accueille autant de nouveaux membres qu'il le juge utile. Outre ses membres fondateurs, peuvent participer à ce Conseil des autorités territoriales des pays riverains de la Méditerranée de Niveau 2 et 3, des ONG intervenant dans le domaine de la distribution des matériels au bénéfice des populations sans abris victimes de catastrophes ou de conflit, les services de secours et de défense civile, les grandes fondations, des représentant des entreprises. Ce Conseil assure la pérennité de la démarche à un niveau stratégique et politique. Cette action concerne des frais de lancement de cette instance, d'édition et de diffusion des documents utile à la promotion dudit Conseil.

Action 3.4 Les Rencontres Méditerranéennes sur les Technologies pour l'Action Humanitaire et la Préparation des Territoires aux Catastrophes: Elles constituent l'axe fort de ce volet. Pendant trois jours se tiennent sur un même espace, administré par une autorité territoriale, un Salon des Technologies pour l'Action Humanitaire et la Préparation des Territoires aux Crises Majeures, la session bisannuelle du Conseil, des conférences et événements divers illustrant ces deux thématiques.

Ces Rencontres bisannuelles ont capacité à diffuser régulièrement et largement ce nouveau concept auprès d'un très large public composé de professionnels et de bénévoles mais elles ont aussi grâce au Salon des Technologies pour l'Action Humanitaire et la Préparation des Territoires aux Crises Majeures, la capacité de générer des ressources pérennes en faisant appel à la participation d'exposant issue du monde de l'entreprise.

Cette manifestation s'adressera aux collectivités de niveau infrarégional (départements, provinces, gouvernorats, communautés d'agglomérations, etc.) ainsi qu'aux institutions de la protection civile et aux ONG de niveau régional ou infrarégional membres de la Banque Virtuelle de Produits Humanitaires. Les premières Rencontres européennes traiteront simultanément des différents thèmes abordées par le projet et notamment du volet amélioration des connaissances (conférences), du volet mis en place des instruments communs d'action (démonstration du matériel, simulation), de stands présentant les réalisations des membres du groupement ACTHUMMED pris dans son sens le plus large au niveau de l'action humanitaire mis en place sur la Méditerranée, un espace sera réservé pour les entreprises qui souhaitent exposer du matériel (télécom, véhicules, unités mobile de traitement des soins, équipement humanitaires divers...). Les actes de ce colloque seront édités par le chef de file du projet et seront communiqués à l'ENSOSP qui pourra utilement en extraire des éléments utiles à sa mission.

Action 3.5 L'élaboration et la mise en œuvre du programme de formation pour la PTCAH

Le projet se fixe enfin comme troisième activité d'élaborer puis de dispenser un programme de formation pour la préparation territoriale aux catastrophes grâce au concours de l'ENSOSP.

La matière à enseigner étant entièrement nouvelle il ne s'agit pas d'inventer de façon ex-ante un programme de formation idéal sur le papier qui serait inadapté au public ciblé et vide de contenu concret. Il s'agit, bien au contraire, de capitaliser les avancées issues du projet au cours des deux premières années d'ACTHUMMED et de les insérer dans un projet de formations pratiques, dynamiques, centrées sur des études de cas et des jeux de rôle. Le public ciblé par ce programme de formation est double. Il s'agit des agents d'encadrement des autorités locales et des salariés ou bénévoles travaillant dans les ONG. L'École Nationale Supérieure des Officiers Sapeurs Pompiers réalisera une mission d'expertise préalablement à la mise en œuvre de ce programme de formation en accompagnant le chef de file dans ses missions et en participant à tous les comités de pilotage et Rencontres Méditerranéennes en 2011. En 2012 cette formation débutera au bénéfice des agents appartenant à des autorités locales de la Méditerranée, aux officiers sapeurs mais aussi à des salariés d'ONG partenaires, elle s'effectuera en parallèle aux Rencontres Méditerranéennes.

Action 4 Communication générale dont électronique

La stratégie de communication et d'information vise trois groupes cibles :

Le grand public des régions du projet, pour ce public l'information sera communiquée grâce au site www.acthummed-medacthu.region-paca.fr, le site est alimenté par tous les partenaires du projet. Le fonctionnement de ce site est pris en charge par le demandeur en dehors du budget Voisinage.

Le second public est un public de professionnels, pour ce public la communication passera essentiellement par « Les Rencontres Méditerranéennes pour la Préparation des territoires aux Catastrophes et pour l'action humanitaire ». Chaque édition des rencontres fait l'objet d'un rapport intitulé « les Actes des Rencontres » présentant systématiquement les débats et exposés qui se sont déroulés lors des conférences ou forum. Ces documents sont publiés sur le site

Le troisième public est un public de professionnels directement concerné par le « Salon des technologies pour l'action humanitaire et pour la préparation des territoires aux catastrophes ». Un concours entre télévision nationale du bassin méditerranéen sera organisé par le demandeur donnant lieu à la remise d'une distinction et d'un prix alimenté par des contributions volontaire des exposants sur le Salon des technologies pour l'action humanitaire.

Action 5.1 Administration, certification et suivi des projets par partenaire

Cette action concerne les actions engagées par chacun des partenaires afin d'assurer l'administration, la certification et le suivi des dépenses qui leur reviennent à charge. Tous les membres du partenariat sont concernés par cette action.

Action 5.2 Coordination et gestion du programme assurées par le demandeur pour le compte du partenariat

Cette action concerne essentiellement le demandeur dans ses fonctions de coordination d'animation, d'administration, de traduction et d'évaluation du projet

C. LA PRISE EN COMPTE DES FACTEURS EXTERNES AU PROJET

Cinq facteurs externes peuvent avoir un impact notable sur notre projet.

Il s'agit tout d'abord du conflit au proche orient qui s'il continue à se dégrader peut conduire à une radicalisation des positions conduisant à une véritable fracture au sein des pays de la Méditerranée Sud et Est. Déjà nous avons fait l'impasse d'une collaboration avec certains partenaires éligibles sur le bassin de façon à pouvoir disposer de partenaires tunisiens et libanais. Afin d'anticiper sur ce type d'évolution nous privilégions dans la recherche de partenaires les relations avec les pays pratiquant une démocratie de type laïque comme la Tunisie, ou encore multiconfessionnelle comme le Liban. Nous privilégions aussi les organisations réceptives (chargés de la distribution) ayant une légitimité internationale comme l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine, ou encore le Croissant Rouge palestinien. Pour toutes les opérations que nous engageons sur les territoires du Liban ou de la Palestine, nous prenons au préalable l'avis des Ambassades ou Consulat de France compétents territorialement pour traiter

de ces questions. Nous informons par ailleurs les Consulats des pays en poste dans la région demanderesse (région PACA).

Le deuxième facteur externe qui peut contribuer à la réussite ou à l'échec de notre projet tient à la bonne compréhension qu'auront les États souverains de la nature des actions que nous mettons en œuvre à un niveau local. Ces actions n'ont pas pour objectif de se substituer à leur propre intervention mais bien au contraire, de préparer l'intervention des institutions nationales de protection civile afin de la rendre encore plus opérationnelle et efficace. Nous agissons toujours en subsidiarité et en complémentarité dans le temps par rapport aux actions des états. Pour pallier à ce risque nous nous appuyons au Liban et en Palestine sur des structures ou administrations qui ont compétence pour légitimer ce type d'intervention au niveau des États concernés: la direction de la défense civile au Liban. Le Croissant Rouge Palestinien.

Le troisième facteur externe trouve son origine dans le regard porté sur ce projet par les grandes ONG qui pourraient voir dans notre démarche une concurrence inacceptable bénéficiant de l'aide institutionnelle des pouvoirs publics. En limitant notre approche à l'envoi de produits humanitaire et en s'interdisant volontairement de constituer une task-force capable de mobiliser des moyens humains nous adressons un signe fort à ces opérateurs qui ne peuvent que se réjouir de cette mise à disposition de produits de première nécessité au service des populations dans la détresse. Nous associons aussi très étroitement les délégations régionales de ces grandes ONG réparties sur les territoires du partenariat au sein de la Banque Virtuelle de Produits Humanitaires notamment.

Le quatrième facteur qui pourrait freiner la diffusion de ce modèle sur l'ensemble de la Méditerranée, réside dans un échec possible du Salon des Technologies pour l'Action Humanitaire et la Préparation des Territoires aux Crises Majeures. De la réussite de ce Salon dépendra pour partie la diffusion de notre stratégie en Méditerranée, mais aussi la propension plus ou moins marquée des collectivités territoriales du pourtour du Bassin à faire acte de candidature pour accueillir les prochaines Rencontres Méditerranéennes sur leur territoire. Il est difficile de prévoir le taux de participation de ces entreprises à priori.

Pour autant nous disposons d'une période d'un an pour les solliciter et les amener à participer à la première manifestation qui se déroule la deuxième année du projet à un rythme bisannuel. La très grande diversité de ces entreprises, les enjeux en terme de débouchés pour les matériels dont les collectivités sont susceptibles de se doter dans leur stratégie de préparation à la crise nous laisse optimiste quand aux résultats commerciaux à attendre d'un tel Salon. Les conditions d'un tel succès passent par la manière dont nous saurons orchestrer les contacts entre les collectivités territoriales, les organisations de secours et de protection civile d'un côté et les entreprises de l'autre. Le Salon accueillera des stands mis en location à destinations de ces trois groupes d'acteurs. De façon à ne pas alourdir les conditions de mise en œuvre de ce Salon, un marché sera passé avec un prestataire de service pour l'organisation de ce Salon. Les espaces pour ce Salon et les salles de conférence seront mis gracieusement à la disposition des Rencontres par la collectivité territoriale invitante.

Le cinquième facteur qui peut constituer un frein dans la promotion de ce modèle de préparation territoriale aux catastrophes, tient dans la capacité du partenariat à promouvoir ce projet et ses potentialités élargissement et de transfert à un très large public. Il faut lutter contre l'indifférence et l'apathie des spectateurs et des médias qui ne s'intéressent qu'aux événements d'actualité et associer une chaîne de télévision à ce projet sur chacun de nos territoires.

2.3.2 MISE EN ŒUVRE DU PROJET

A. METHODE DE MISE EN ŒUVRE

La méthode que nous adoptons pour mettre en œuvre ce projet passe par la constitution d'un groupement d'acteurs (les partenaires d'ACTHUMMED) réuni dans un Comité de Pilotage et de suivi qui s'engagent:

- a.** pendant les quatre années du projet à réaliser les actions correspondant aux activités 1, 2 et 3, à en assurer leur communication, leur pilotage et leur suivi
- b.** pendant la première année du projet à préparer d'un point de vue juridique et administratif le lancement du Conseil Méditerranéen pour la Préparation des Territoires aux Catastrophes et pour l'Action Humanitaire, qui intervient l'année n+1.

- c. De réunir ce Conseil une fois tous les deux ans à partir de cette date. Et jusqu'à ce qu'il devienne autonome à la fin du programme
- d. De mandater durablement ce Conseil afin:
 - i. de sélectionner la collectivité territoriale retenue pour chaque édition suivante des Rencontres Méditerranéennes sur les Technologies pour l'Action Humanitaire et la Préparation des Territoires aux Catastrophes
 - ii. d'engager en Conseil extraordinaire une opération intégrée d'acheminement de matériels humanitaires si l'urgence l'impose
 - iii. d'assurer le suivi du Contrat multi-partenarial pour la PTCAH passé entre ses membres

Les raisons: il ne s'agit pas dans ce projet de lancer une démarche sur quatre ans dont les résultats seraient sans doute forts intéressants mais dont les retombées sur le moyen et long terme seraient inexistantes. Il s'agit bien au contraire de conduire des actions qui peuvent avoir un impact immédiat sur les objectifs et mesure du programme, mais aussi, dès les premières années du projet, d'élaborer un dispositif stratégique et technique, capable d'administrer durablement le modèle de PTCAH et de profiter des trois dernières années pour rendre le dispositif autonome et indispensable à la construction d'une Méditerranée solidaire. Afin d'éviter d'engager les autorités territoriales dans des dépenses pérennes destinées à financer une nouvelle structure, ACTHUMMED a retenu le principe d'un Conseil ne nécessitant ni bâtiment, ni salarié, se réunissant en session bisannuelle à l'occasion de chacune des Rencontres Méditerranéennes sur les Technologies pour l'Action Humanitaire et la Préparation des Territoires aux Catastrophes. Dans la mesure où les Rencontres parviennent à s'autofinancer à la fin du projet, grâce à la location des stands du Salon, la manifestation au prix d'une mise à disposition gracieuse de l'espace congrès par l'autorité territoriale invitante, peut se pérenniser de façon tournante sur les rives de la Méditerranée.

B. LE PROJET EST CONSTRUIT SUR LES RESULTATS D'UN PROJET PRECEDENT.

En 2005, les Régions de la Méditerranée pour faire face aux catastrophes de toute nature, ne disposaient d'aucun plan d'intervention coordonnée. La région PACA a donc fait acte de candidature avec six autres régions dans le cadre du programme INTERREG III B pour mettre en place le réseau MEDACTHU. Ce projet a été retenu légitimant le franchissement des quatre étapes suivantes:

La première de ces étapes nous a amené à recueillir une masse d'informations dans sept régions de la rive Nord de la Méditerranée sur la nature juridique, les coordonnées, les compétences et les pays d'intervention de plus de 800 acteurs intervenant dans le domaine de l'action humanitaire et solidaire en temps de crise. Ces informations ont été numérisées, *de cette approche est né le concept de banque virtuelle des produits humanitaires.*

La deuxième étape passait inéluctablement par la définition d'un socle commun de connaissances. Un travail partagé visant à améliorer nos connaissances et à les partager entre institutions publiques et ONG nous a permis de comprendre que plus les connaissances de l'espace sinistré étaient précises et plus la gestion de la catastrophe gagnait en efficacité. S'il est très difficile de prévoir l'instant et les conséquences précises de ce type d'événement, pour autant il est parfaitement possible de s'y préparer en étudiant puis en simulant localement les événements les plus probables. *De cette approche est né le concept partagé de zone à enjeux humanitaires forts*

La troisième étape traitait de la création d'un langage commun. Pour se préparer à une action commune il est nécessaire de parler un langage commun. Nous nous sommes donc exercés à simuler ensemble des situations de catastrophes sur des espaces délimités. Ces simulations nous ont permis de comprendre qu'il ne fallait plus que nos modèles se limitent à la description de l'événement et à ses conséquences. Il fallait que ces modèles nous permettent de localiser et de quantifier les besoins en hôpitaux de campagne, en points de regroupement des populations, en espaces d'hébergement, en acheminement des matériels humanitaires et des denrées de première urgence. De cette approche est né le désir de procéder à des *exercices de simulations participatifs de crise sur des zones à fort enjeu humanitaire d'un nouveau genre.*

La quatrième étape était la plus difficile à franchir car il s'agissait de définir les conditions techniques, financières, administratives et politiques nous permettant de mobiliser une « Task-force » interrégionale au lendemain d'une crise de vaste ampleur en Méditerranée. Nous savons aujourd'hui qu'une vingtaine de « partenaires lourds » compétents dans l'urgence et répartis à

raison de deux ou trois par régions membres de MEDACTHU (zone MEDOCC) sont capables d'intervenir conjointement et dans un délai de 2 à 5 jours en mobilisant des moyens matériels et humains. Partant de ce constat, les régions ont pris conscience que sur leur territoire il était possible de se préparer à affronter les catastrophes *mais aussi d'apporter une assistance en matériel humanitaire au bénéfice des populations sans abris.*

C. LE PROJET S'INSCRIT DANS LE CADRE D'UN PROGRAMME PLUS VASTE

Le projet ACTHUMMED Voisinage Bassin Méditerranéen s'inscrit dans un cadre temporel plus large que celui qui préside à l'exécution du programme IEVP voisinage. C'est dans ce but que le partenariat définit les termes de la convention inter partenariale de coopération sur la PTCAH et participe comme membre fondateur au CMPTCAH. Voici quelques uns des termes qui pourront être pris en compte dans cette future convention décennale.

Thèmes stratégiques	Programme décennal	Priorités Classement 5 choix
La Préparation territoriale aux catastrophes <u>La connaissance</u>	11. Délimitation des zones à enjeu humanitaire fort (atlas, inventaire, études)	
	12. Prise en compte des risques dans les documents de planification et d'urbanisme (études, expertises)	
	13. Élaboration de modèle de simulation participative de seconde génération	
La Préparation territoriale aux catastrophes. <u>Les exercices de simulation</u>	2.1 Les exercices de simulations participatives de seconde génération	
	2.2. Mettre en place des systèmes d'observation, et d'alerte des populations	
La Préparation territoriale aux catastrophes <u>Les outils communs</u>	3.2 La Banque Virtuelle de Produits Humanitaires, animation et formation à distance	
Les opérations intégrées d'acheminement en matériel <u>Les opérations</u>	4.1. L'intervention de la task-force interrégionale	
Le Conseil Méditerranéen pour la PTCAH <u>La diffusion</u>	5.1 L'élaboration du projet de formation pour une préparation territoriale aux catastrophes	
	5.2 Les Rencontres Méditerranéennes sur les Technologies pour l'Action Humanitaire et la Préparation des Territoires aux Catastrophes	

D. SYNERGIE PREVUE

Au moment même où le programme Voisinage Bassin Méditerranéen se met en place, débute sur un autre espace, **le Bassin Mer Noire**, un autre programme voisinage en tout point comparable. Sur ce bassin, un certain nombre de régions entretiennent des relations privilégiées avec les régions méditerranéennes françaises, italiennes, ou grecques. (Arménie avec PACA, les régions de Bulgarie avec la Thrace). Ce grand espace géographique et humain a connu dans son histoire récente des événements tragiques (tremblements de terre, conflits armés, pollutions diverses) conduisant à des problématiques en tout point comparables à celles rencontrées en Méditerranée. Ce n'est donc pas un hasard si parmi les premières priorités du document d'objectif Bassin Mer Noire, apparaît la préparation territoriale à la gestion des crises. Dans le même temps et répondant

à une demande du Ministre de la protection civile d'Arménie, le Président de la Région PACA a décidé de financer sur ses propres crédits l'ingénierie technique pour le montage d'une candidature portée par ce ministère au titre de l'exercice 2009. La région PACA a ainsi confié par convention cette mission d'ingénierie technique à une ONG spécialisée dans le domaine de la protection civile et l'action humanitaire (PCSF) sous réserve que cette candidature reprennent le modèle de préparation territoriale aux catastrophes adoptée en Méditerranée

E. LA PARTICIPATION ET LE ROLE DES DIFFERENTS ACTEURS

Ce projet a une implication sur le local aussi forte que sur l'international. Nous associons en effet très étroitement dans ce modèle le local à une action de collecte de produits humanitaire, puisque c'est sur la base de petites et moyennes ONG du Bassin Méditerranéen que nous alimentons en produits humanitaires la Banque Virtuelle ACTHUMMED. L'action de ces acteurs de terrain peut donc avoir des retombées locales si la catastrophe se produit sur leur propre territoire, mais aussi et surtout des retombées internationales si la catastrophe se produit sur un espace méditerranéen extérieur. Les acteurs locaux sont donc très étroitement associés à la task-force matériel et de plus le futur site MEDACTHU-ACTHUMMED leur permettra de suivre l'actualité. Pour les plus dynamiques, la Banque Virtuelle leur permet de monter des projets locaux communs, en disposant des informations en temps réels sur les disponibilités des autres ONG, chacune d'entre elle peut alors procéder librement et de sa propre initiative à des envois plus ciblés et complémentaires, mieux adaptés à la demande des populations humainement défavorisées. Tel envoi de container qui partait jusqu'alors incomplètement chargé peut alors trouver ce complément en puisant dans les possibilités offertes par Banque Virtuelle de Produits Humanitaires ACTHUMMED. La taille de la Banque Virtuelle nous donne la possibilité de mieux répondre à la nature exacte des besoins en matériels par un effet d'échelle. Des produits très demandés en temps de crise (tentes, produits d'hygiène, matériels scolaire) mais qui sont très rarement collectés par les ONG faute de pouvoir ensuite constituer des lots en quantités suffisantes pourront être collectés et faire l'objet d'envois groupés. Nous pourrions au niveau des institutions régionales procéder à des enlèvements ciblés, puis les acheminer vers des points de stockage administrés par les membres du groupement, Les entreprises locales ont aussi un rôle à jouer en se positionnant sur ces nouvelles technologies, et notamment les entreprises qui travaillent sur du matériel militaire ou paramilitaire (transport terrestre, télécom, logiciel, etc.), celles qui travaillent sur le recyclage (vêtement usagés), celles qui travaillent dans le domaine des équipements médicaux en de l'entretien de ces matériels. Les exercices de simulation constituent aussi le plus sûr moyen d'impliquer les collectivités locales de niveau infrarégional, en se positionnant résolument sur leur territoire et en les associant à ces jeux de rôle. De la même manière le travail que nous comptons mener afin d'identifier certaines zones à enjeux humanitaires forts sur nos territoires, en fonction des risques de catastrophe d'origine naturelle ou anthropique, a pour objet de travailler non pas sur du virtuel, mais sur des événements dont la probabilité est très faible mais dont les conséquences seraient dramatiques d'un point de vue strictement humain. Ce type de situation est de nature à impliquer très fortement les maires et leurs services dans une démarche de précaution ou ils ont peu de chose à perdre (jeu de rôle) et beaucoup à gagner (image de marque, concertation, gestion responsable et partenariale).

F. IMPLICATION DES PARTENAIRES (Déjà traitée dans le chapitre structure du partenariat)

G. PRINCIPAUX MOYENS POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET ET DES ACTIVITES

- Acquisition de matériels innovants, dans les technologies de l'intervention humanitaires
- équipements des centres régionaux de stockage et de regroupement, véhicules de transport
- Travaux pour la construction d'un Centre de Stockage de Matériel Humanitaire pour les Victimes de Catastrophe au Liban
- Petit matériel informatique, cartographie numérisée et matériel d'impression grand format, acquisition de logiciel
- Prestations de service (recherche, études, communication, publication, Rencontres, animation banque virtuelle, déplacement, transport, terrestre, aérien ou maritime de matériel, hébergement, assistance juridique, évaluation, audition etc.....)
- Frais de personnel des membres du groupement pour mise en œuvre de leur action spécifiques
- Frais de personnel pour administration générale du projet

- Action d'animation et de formation à distance sur logiciel formation et Banque Virtuelle,
- Action de Formation expérimentale

H. ANALYSE DES RISQUES ET PLANS DANS L'URGENCE

Le Premier risque dont les conséquences seraient des plus fâcheuses pour le projet, si un plan de substitution n'était prévu, réside dans l'inaccessibilité des zones vers lesquelles nous avons prévu de faire parvenir le matériel humanitaire à savoir la Palestine et le Liban, en raison de conflit. Si tel était le cas nous serions alors amené, soit à différer les livraisons, soit à les faire parvenir aux populations sinistrés par le biais des cellules de crise. Les enseignements tirés du passé nous montrent que ces deux solutions sont réalistes dans la mesure où la durée des conflits est sporadique et qu'aux lendemains ou pendant ces mêmes conflits, les besoins humanitaires sont encore plus criants.

Le second risque réside dans l'éventualité d'un détournement des produits. Même si ce risque est très minime eu égard à la crédibilité des organismes réceptifs, il ne faut pas le négliger. Dans ce cas le comité d'éthique serait saisi par le coordinateur du projet et prendrait les mesures appropriées

I. PRINCIPALES CONDITIONS PREALABLES ET HYPOTHESES

Conditions préalables: La principale condition préalable reposait sur la capacité du demandeur à construire cet acte de candidature de façon participative. En effet pour que ce type de projet soit réussi et convenablement exécuté, il faut l'adapter aux besoins concrets et spécifiques des différents partenaires. Dans cette tâche nous avons été aidés par le fait qu'une partie des porteurs de ce projet ont par le passé fait la preuve tout au long du projet MEDACTHU de leur capacité à remplir leurs obligations contractuelles et à respecter leur engagement éthique. Nous avons aussi été aidés par le Comité de Coopération Marseille Provence Méditerranée qui a mis sa connaissance de la langue arabe. Nous avons enfin bénéficié d'une aide très appréciable d'une Volontaire Européenne Méditerranéenne Egyptienne en poste en région PACA pratiquant couramment le français et assurant les traductions en Arabe. Cette capacité à échanger dans les différentes langues de la Méditerranée est une condition préalable à la réussite de ce projet. Le succès de ce projet dépend aussi de la capacité des régions de la rive nord à s'ouvrir aux préoccupations de la rive sud, à leur apporter leur connaissance des procédures européennes.

Hypothèses: Au lendemain des catastrophes, les Etats sinistrés font appel à l'assistance internationale quelles que soient les considérations politiques ou les réticences liées à la fierté nationale. Les territoires sinistrés qui sont susceptibles de bénéficier des interventions des niveaux locaux sont accessibles pendant la durée du programme. Aucun conflit sur les stratégies de secours ne s'instaure entre les élus locaux et les organismes nationaux de secours. Aucune condition climatique exceptionnelle ne vient dégrader le matériel livré aux zones sinistrées. Toutes les organisations réceptives de matériel humanitaire respectent un code éthique et suivent un système de distribution garantissant un suivi efficace dans la remise des dons. L'organisation réceptive du matériel ne perd pas de façon soudaine sa légitimité dans le pays. Le processus de décentralisation se poursuit en Méditerranée sud et est. Les acteurs des territoires n'ont pas d'obstacle intellectuel à évoquer l'éventualité d'une catastrophe et à travailler avec les organismes de protection civile sur cette thématique. Aucun évènement n'intervient dans la période asséchant de façon drastique la capacité des ONG à fournir du matériel. Dans la période d'acheminement retenue, aucun mouvement social dans les ports n'a de conséquence durable sur le transport maritime des marchandises (idem transport aérien). Au passage de frontière vers une zone sinistrée, le matériel humanitaire n'est ni endommagé ni ne fait l'objet de prélèvement illicite. La conjoncture économique permet aux entreprises de participer à des grands salons promotionnels professionnels. Les autorités nationales apprécient la complémentarité entre leurs actions et celles engagées par le niveau local.

2.3.3 PROCEDURES DE GESTION OPERATIONNELLE

a) Les Instances de décision, de promotion et de pérennisation, d'intervention éthique:

L'instance de décision, le Comité de Pilotage: Il assure sur les 48 mois du projet le suivi des actions. Ce comité est composé des seuls partenaires d'ACTHUMMED, à raison de deux représentants par partenaires du projet. Les réunions du Comité de pilotage se tiennent trois fois l'an. La présence à ces réunions du Comité de pilotage est obligatoire pour au moins l'un des deux

membres des délégations. Il a autorité pour proposer les modifications au projet. A mi-parcours le partenariat a la capacité d'ajuster et d'affiner le projet afin de le rendre encore plus performant. Le secrétariat de ce Comité et sa Présidence sont assurés par le demandeur en langue française.

L'Instance de promotion et de pérennisation: Une seconde instance partenariale est créée dans le cadre de ce projet afin de le pérenniser. Il s'agit du Conseil méditerranéen pour la préparation des territoires aux catastrophes et pour l'action humanitaire, Instance stratégique ouverte aux collectivités territoriales des régions des pays riverains de la méditerranée désireuses de rejoindre le groupement d'acteur ACTHUMMED, mais aussi de grandes ONG comme le Croissant rouge, l'UNRAW, etc. (cf. actions 3.3, 3.4 et 3.5)

Le Comité d'éthique: Les actions mis en œuvre dans ce projet imposent par leur dimension humanitaire une extrême vigilance en termes de communication et de comportement des maîtres d'ouvrages. Un Comité d'Éthique est créé à l'année n+1. Il est placé sous la double autorité du Président du Comité de pilotage du Président du Conseil Méditerranéen. Il est défini dans sa composition, son fonctionnement et ses missions lors du premier comité de pilotage. Il n'a pas vocation à se réunir de façon régulière mais à assurer les arbitrages

b) Les procédures d'Évaluation: A mi parcours une évaluation est confiée à une société extérieure qui fait l'objet d'un complément d'information de la part du service évaluation du CR PACA. Une session extraordinaire du Comité de pilotage se tient à la mi-parcours afin de procéder à la restitution de cette évaluation, mais aussi à l'adoption des modifications à mettre en œuvre qui en découlent.

c) Le Suivi financier et le monitoring: A chaque session de ce Comité de pilotage (trimestriel) est inscrit à l'ordre du jour, l'état d'exécution financier du projet dont le suivi est assuré à partir du plan d'action général chiffré par partenaire, par type d'action et par type de dépense. Chaque partenaire fournit au demandeur les données financières qui le concernent et remet une note sommaire commentant ces données. A chacun de ces Comités de suivi, l'adéquation entre les dépenses à réaliser pour les trois mois à venir et le plan d'action détaillé du projet par partenaire est examiné (Etat d'avancement du plan d'action). A la fin de ces comités un temps particulier d'une demi à une journée est consacré à un temps de travail spécifiquement consacré aux relations entre le demandeur et le partenaire qui accueille le Comité de pilotage sur son territoire. Ce temps de travail d'une journée permet au demandeur de mieux apprécier l'implication réelle de chaque partenaire dans le projet mais aussi de se mettre à la disposition de chacun des partenaires pour répondre à leurs interrogations spécifiques sur des questions financières ou techniques. Des tableaux de bord sont mis à la disposition des partenaires du projet afin que chacun d'entre eux puissent travailler sur les mêmes documents financiers de base.

d) La Communication interne: Les comptes rendus du Comité techniques une fois adoptés sont immédiatement publiés sur le site internet ACTHUMMED- MEDACTHU ce qui permet une excellente communication interne auprès des membres du réseau des associations méditerranéennes participants à la banque virtuelle des produits humanitaires ainsi qu'aux groupes des membres associés. Le site ACTHUMMED-MEDACTHU permet de diffuser les événements entrant dans l'actualité du projet ou dans l'actualité des événements liés au sujet traité qui se déroulent sur le territoire de chacun des membres du partenariat. Cette communication est prise en charge de façon gracieuse par le chef de file du projet qui assure la direction éditoriale du site. Sur le site chaque partenaire peut donner des textes d'actualité qui sont alors publiés dans la langue du partenaire.

e) Equipe impliquée: Font partie de l'équipe de gestion de coordination et d'animation du projet, un coordinateur, dont 50 % du temps consacré au projet est imputé à ce projet et Un responsable financier dont les prestations sont prises en charge par le programme à 50% du temps . Participent également à la mise en œuvre de ce projet au sein de l'institution et ce à titre gracieux, un agent web master pour une partie de son temps estimée à 5% afin de superviser le fonctionnement de la banque virtuelle de produit humanitaire et entrer les actualités du site et diverses communications relevant des documents de base produits tout au long de la vie du projet. Une contribution exceptionnelle de la Direction de l'évaluation du Conseil régional sollicité à mi parcours et en fin de projet.

f) Les fonctions du coordinateur animateur: Il préside les réunions du Comité de pilotage, Il en fixe l'ordre du jour, convoque ses réunions, procède à la rédaction des projets de comptes rendus qui sont transmis dans un délai de 25 jours maximum aux partenaires. Au cours du premier comité

de pilotage il fait adopter un règlement intérieur qui complète les règles de fonctionnement des instances en charges de ce projet. Il assiste les différents partenaires soit en répondant par mail à leur interrogation spécifique, soit en se réunissant avec eux systématiquement à la fin de chaque réunion du comité de pilotage dans un échange bilatéral. Il est habilité à transmettre les demandes de modifications qui ont été retenus par le comité de pilotage. Il saisit le Président du Comité d'éthique sur un texte de saisine adopté à l'unanimité des membres du Comité de Pilotage présents en session seulement et après débat et inscription de cette question à l'ordre du jour du Comité. Il veille à ce que le plan d'action soit exécuté conformément aux engagements contractuels du projet, et peut à tout moment faire par écrits des observations à tel ou tel partenaire afin de l'inciter à recadrer ses actions. Il veille à mettre en œuvre les actions spécifiques qui dans le plan général d'action relèvent de sa seule compétence. Il conduit coordonne et anime les actions intégrées que sont la banque virtuelle de produits humanitaires, les opérations de collecte et d'acheminement de matériel humanitaire, la gestion du site dédié au projet ACTHUMMED- MEDACTHU dont il est administrateur, la création du Conseil méditerranéen pour la préparation des territoires aux catastrophes et pour l'action humanitaire. Il s'implique aussi très fortement dans le lancement de la première édition du Salon des Technologies pour l'Action Humanitaire et la Préparation des Territoires aux Catastrophes. Il veille à ce que la communication soit assurée avec pugnacité sur tous les territoires du projet. Il participe s'il le faut à des entretiens ou conférence ou à toute autre opération à caractère médiatique. Il impulse enfin au sein du partenariat un climat de confiance et de convivialité en s'adressant autant que faire se peut à ses partenaires en français mais aussi en anglais et en espagnol, si ceux-ci le désirent, en n'oubliant jamais qu'il coordonne un programme qui est financé très largement par l'Union Européenne et qui porte sur une thématique extrêmement sensible « l'action humanitaire et solidaire à l'international ». Il ordonne les dépenses du programme attaché au budget du demandeur. Il supervise les travaux du responsable financier, qui lui rend compte régulièrement de son travail. Il transmet les éléments techniques sur l'état d'avancement des opérations au responsable financier tous les trimestres. Il rédige en partenariat avec le responsable financier les rapports d'exécution annuels.

g) Les fonctions du responsable financier: Les flux financiers: Il doit tenir une comptabilité des entrées et des sorties d'avances consenties par l'AUG pour le préfinancement du projet. Il s'assure auprès des services financiers de l'institution régionale et des services de la paie que les crédits perçus sont bien ventilés vers leurs bénéficiaires. Il établit les rapports de demande de préfinancement et s'assure que les pièces administratives des différents partenaires sont bien complètes. Il remplit les autres obligations auxquelles l'institution PACA s'est engagée au titre de sa fonction de demandeur qui nécessite un appui comptable. Le suivi du budget affecté au CR PACA: Il doit tenir une comptabilité des dépenses concernant les opérations dont le demandeur est responsable pour sa partie spécifique. Il s'assure que les dépenses ordonnées par le coordinateur du projet ont bien été engagées par les services ordonnateurs. Il récupère les justificatifs de dépenses auprès des services ordonnateurs. Il rapporte de ces dépenses au sein du Comité de suivi en les rattachant au plan d'action général du projet. Il prépare la partie du rapport d'exécution annuel relatant de ces dépenses et le remet pour audit à la société sélectionnée. Le suivi comptable du projet dans son ensemble: A la suite de chaque comité de pilotage trimestriel il agrège les données concernant les dépenses réalisées par les différents partenaires (tableau d'exécution financier du plan d'action général par partenaire, par action, par type de dépense). Ce document est inscrit systématiquement à l'ordre du jour du prochain comité de pilotage. A la fin de chaque exercice Il établit le rapprochement entre les dépenses réalisées et les dépenses retenues comme éligible. L'examen de ce document de rapprochement est inscrit à l'ordre du jour du deuxième comité de pilotage de l'année. Il rédige enfin en partenariat avec le coordinateur du projet les rapports d'exécution annuels et final. Il conserve toutes les pièces comptables et procède à leur classement.

2.4 DURABILITE (3 PAGES)

A. IMPACT TANGIBLE SUR LES GROUPES CIBLES SUR LE LONG TERME.

Ce projet peut avoir un impact tangible et durable sur le partenariat car il amène chacun de ses membres, fondateur du CMPTCAH à assurer sur la longue période le suivi annuel du Contrat multi-partenarial pour la PTCAH. Le caractère tournant des Rencontres Méditerranéennes à l'occasion desquelles le Conseil tient sa session bi annuelle inscrit cette conférence dans la durée, lui fournit aussi le moyen de faire des émules et, de ce fait, de conserver sur le long terme une dynamique de régénération et d'élargissement. Enfin la dimension éthique de ce projet l'assoit sur de solides fondations qui sont une garantie pour un soutien durable des grands bailleurs de fonds, sous réserve bien évidemment qu'il génère des résultats concrets et mesurables.

Un second groupe cible est constitué par des les ONG et les autorités locales partenaires de la Banque Virtuelle de Produits Humanitaires. Si cette banque de matériel devient véritablement opérationnelle, les associations et collectivités territoriales en Méditerranée auront tous intérêt à ce qu'elle perdure, les coûts de fonctionnement une fois le système rodé, étant dérisoire et pris en charge par le CR PACA, l'institution qui héberge le site. C'est la raison pour laquelle nous travaillerons à perfectionner son ergonomie tout au long du projet en fonction des remontés du terrain. C'est aussi la raison pour laquelle le projet consacre une partie importante du budget à son animation par des formations à distance dispensées par un opérateur déterminé et unique intervenant en français, anglais et arabe

Un troisième groupe cible comprend les personnels des collectivités territoriales du pourtour de la Méditerranée, les salariés des ONG et les personnels de la sécurité civile. La définition d'un programme de formation, puis sa mise en œuvre dans le cadre des missions habituelles dispensée par l'ENSOSP, est le plus sûr moyen d'avoir un impact tangible et durable sur ce public. Nous œuvrerons pour que cet organisme, dont la vocation est en parfaite adéquation avec les objectifs de ce projet (la PTCAH, l'ouverture sur le Bassin Méditerranéen), place cette formation au cœur de ses activités de coopération en Méditerranée une fois le projet achevé.

Le quatrième groupe cible est constitué par le grand public (entreprises, bénévoles des ONG, médias, personnels d'enseignement, élus locaux, professionnels des risques). Comme nous l'avons déjà exposé précédemment, ce projet fournit à chacun de ces acteurs, grâce au Rencontres Méditerranéennes annuelles, des moyens (conférences, salons, débats) lui permettant d'approfondir ses connaissances à chacune des éditions successives de l'événement. Le fait de mettre en compétition les autorités territoriales du Bassin Méditerranéen pour avoir le privilège d'accueillir cet événement donne des garanties de longévités à ces Rencontres.

Enfin, les sans-abris victimes de catastrophe constituent le groupe cible le plus important du projet. A la fois la préparation en amont des catastrophes, la coordination des actions humanitaires et l'inscription du projet dans le long-terme vont permettre aux partenaires du projet d'être en mesure de subvenir aux besoins immenses d'une population sans-abris qu'il faut loger et nourrir parfois sur de longues périodes. Alors que bien souvent lors d'une catastrophe, l'assistance des États est focalisée sur les dégâts immédiats et les victimes décédées en laissant aux collectivités locales, parfois mal préparées, le soin de s'occuper des sans-abris dans la durée, ACTHUMMED permettra d'apporter à ces populations l'assistance nécessaire à leur survie jusqu'à ce que la situation se rétablisse.

B. POSSIBILITES DE REPRODUCTION ET D'EXTENSION DES RESULTATS DU PROJET

Toutes les actions de l'axe trois concourent à la réalisation de cet objectif. Le Conseil Méditerranéen pour la Préparation des Territoires aux Catastrophes et pour l'Action Humanitaire a pour vocation de promouvoir ce concept auprès des autres autorités territoriales en s'appuyant sur un contrat stratégique ouvert à tous les autres partenaires de la Méditerranée qui souhaitent adhérer à ce nouveau concept porté par l'Union Européenne, un concept de bon sens, de bon père de famille attaché à ses membres. Les Rencontres Méditerranéennes sur les Technologies pour l'Action Humanitaire et la Préparation des Territoires aux Catastrophes constituent le forum qui permet d'étalonner ses propres capacités, en fonction de l'état de l'art exposé sur le Salon des Technologies pour l'Action Humanitaire et la Préparation des Territoires aux Crises Majeures et dans les conférences qui se succèdent pendant trois jours. La valeur de l'exemple est donc fondamentale lors de ces Rencontres pour faire des émules et pour convaincre. C'est la raison pour laquelle une place est faite aux expositions qui présenteront les résultats les plus exemplaires des actions conduites dans le cadre du projet ACTHUMMED ou de tout projet en Méditerranée

concourant au même objectif. Une conférence sera organisée dès la première année des Rencontres afin de faire mieux connaître les recommandations du Consensus pour l'Action Humanitaire. Enfin, les opérations de solidarité transfrontalières conduites dans ce projet, couplées à la Banque Virtuelle de Produits Humanitaires et au site ACTHUMMED-MEDACTHU, nous laissent à penser que les probabilités pour que la stratégie développée dans ce projet soit étendues à d'autres territoires en Méditerranée et sur la Mer Noire se situent à un niveau élevé.

C. DURABILITE APRES LA CONCLUSION DU PROJET

Durabilité financière : Ce projet repose sur une dynamique à caractère économique qui repose sur le succès du Salon des Technologies pour l'Action Humanitaire et la Préparation des Territoires aux Crises Majeures. Ce salon devra apporter **une fois le projet parvenu à son terme** des sources régulières de revenus pour organiser les Rencontres Méditerranéennes annuelles, l'Autorité locale retenue pour accueillir les Rencontres fournit gracieusement les espaces (salon et congrès). Le Conseil, en cas de grande catastrophes, peut se réunir en session extraordinaire afin d'engager le dispositif de collecte et d'acheminement de matériel vers les populations sans abris. Cette réunion se tient par téléconférence et ne génère ni frais de transport ni frais d'hébergement.

Les collectivités locales qui décident de s'associer à ces collectes mobilisent sur leur territoire des moyens financier identiques à ceux qu'elles mobilisaient jusqu'alors pour conduire des opérations en solo. Le transfert vers le Port de Marseille correspond au coût antérieur que chacune des collectivités devait prendre à sa charge pour acheminer le matériel vers les populations sans abris.

Niveau institutionnel : Nous avons longuement réfléchi à la nature du dispositif à mettre en place au niveau institutionnel afin de pérenniser la démarche. Pour des raisons de coût, des raisons institutionnelles (autonomie des collectivités territoriales et souveraineté des États) et des raisons thématiques (nature du sujet traité qui est de compétence partagé avec les États souverains), nous n'avons opté ni pour un institut, ni pour un réseau mais pour un Conseil Méditerranéen pour la Préparation des Territoires aux Catastrophes et pour l'Action Humanitaire qui fonde sa cohésion sur une session bisannuelle, un Contrat multi-partenarial pour la PTCAH passé entre ses membres, et l'autorité conférée à ce Conseil de choisir le lauréat qui accueillera les prochaines Rencontres ou de convoquer dans l'urgence un Conseil extraordinaire permettant de déclencher le plan intégré de collecte et d'acheminement transfrontalier de matériels humanitaires au bénéfice des populations sans abris victimes des catastrophes.

Au niveau des politiques nationales et locales, Ce projet a pour vocation de promouvoir un certain nombre de recommandations édictées dans le Consensus européen pour l'action humanitaire. Dans la mesure où ce consensus a pour vocation, à plus ou moins long terme, de déboucher sur des directives, les actions que nous engageons dans ce projet auront pour effet de faciliter l'application de ces directives. C'est ainsi qu'en inventoriant les zones à enjeux humanitaires majeurs nous pensons pouvoir amener un certain nombre d'élus communaux à faire évoluer certaines prescriptions en lien avec le sujet dans leur document d'urbanisme.

Dans ce domaine et suivant l'exemple de la région de Terni, nous attendons de ces représentants qu'ils mettent en place sur ces zones à enjeux des plans locaux de Préparation aux catastrophes..

Niveau environnemental

On peut s'interroger sur les raisons qui rendent éligible un projet qui, bien qu'étant en pleine adéquation avec le texte de la mesure 2.1 avant dernier alinéa, n'a que peu d'impact direct sur l'environnement naturel. C'est à n'en pas douter parce que les rédacteurs du programme « Bassin Méditerranéen » ont bien compris qu'en égard au réchauffement climatique, les catastrophes n'affecteraient pas seulement l'environnement naturel mais impacterait fortement l'humain. Ces mêmes rédacteurs ont compris qu'une population ne sort pas indemne d'une catastrophe et qu'il lui faut des années pour panser ses plaies économiques, sociales et psychologiques. Dans ces conditions, les préoccupations environnementales deviennent très souvent secondaires alors qu'il faudrait, bien au contraire, les mettre au premier rang des priorités. La sagesse veut que dans l'intérêt même des populations, du respect du patrimoine et de la continuité des processus de développement, les autorités locales travaillent au côté des organismes nationaux pour se préparer à affronter ce type d'événements et en réduire les conséquences matérielles et humaines sur le court mais aussi sur le long terme. De façon plus directe, il convient toutefois de signaler les possibilités de recyclage offertes par la Banque Virtuelle de Produits Humanitaires lorsque celle-ci

est mobilisée pour apporter des matériels humanitaires aux populations sans abris. Le monde de demain sera un monde où la matière première sera de plus en plus chère et où les pollutions seront de plus en plus sévèrement taxées. La récupération n'est plus un luxe, c'est une obligation économique et écologique. Cela devient un devoir lorsqu'en plus de cette obligation le produit récupéré peut servir une cause humanitaire conduite de façon professionnalisée.

D. STRATEGIE D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

La stratégie de communication et d'information vise trois groupes cibles :

Le premier public est le grand public des régions du projet qui est très sensibilisé aux conséquences du réchauffement climatique, dont les conséquences humanitaires et qui doit pouvoir accéder au plus grand nombre d'information dont dispose la puissance publique sur ce sujet, l'information sera communiquée essentiellement grâce au site www.acthummed-medactu.region.paca.fr, le site administré par le demandeur la région PACA, des rubriques informations et actualités permettront de couvrir un spectre assez large de besoins.

Le second public est un public de professionnels qui sans être directement concerné par la gestion des crises, pratique une activité qui lui est liée. Ce groupe est très important dans la mesure où c'est lui qui va faire le succès des Rencontres Biennuelles Méditerranéennes pour la préparation des territoires aux catastrophes et pour l'action humanitaire. Ce public est susceptible de participer à titre onéreux ou gracieux à ces rencontres en fonction de la qualité et de la diversité des prestations proposées. Plus le nombre de congressiste est important et plus ces rencontres deviennent attractives pour les entreprises qui seront invitées à réserver et à payer des stands sur le salon des technologies pour l'action humanitaire. C'est la raison pour laquelle les rencontres se déroulent à un rythme biennuel permettant de sélectionner les meilleures conférences thématiques, de choisir les villes les plus motivées pour accueillir ce type d'événement, de sélectionner les espaces congrès les plus pertinents, de sensibiliser très largement le plus grand nombre de sociétés, d'ONG et de collectivités territoriales à l'intérêt de réserver des stands sur le salon des technologies pour l'action humanitaire et pour la préparation des territoires aux catastrophes. Chaque édition des rencontres fait l'objet d'une campagne de promotion relayée par les institutions et prise en charge or budget du programme par elle-même. Chaque édition des rencontres fait l'objet d'un rapport intitulé « les Actes des Rencontres » présentant systématiquement les débats et exposés qui se sont déroulés lors des conférences ou forum. Ces actes permettent de suivre l'état de l'art. Ces documents sont mis en ligne sur le site en Français et peuvent être téléchargés librement. Vu la taille de ces documents le choix du support électronique est privilégié afin d'éviter une dépense papier.

Le troisième public est un public de professionnels directement concerné par le « Salon des technologies pour l'action humanitaire et pour la préparation des territoires aux catastrophes ». C'est ce public de professionnel qui en fonction de la fréquentation constatée lors de la première édition du salon, de la qualité des contacts commerciaux ou prospect tissés sur les stands va à son tour relayer l'information dans ses propres réseaux et se positionner en tant que demandeur d'espace stand pour les prochaines éditions du dit salon. Pour toucher ce public très spécialisé la communication et l'information se feront en trois temps successifs. La première année qui précède la première édition de ce salon, c'est le coordinateur du projet, assisté d'un prestataire de service spécialisé dans le marketing foire exposition, qui rencontrera les très grandes entreprises commercialisant des technologies pour l'action humanitaire, puis les collectivités territoriales méditerranéennes dont les services techniques peuvent être intéressés par ces technologies, et enfin les ONG européennes qui sont elles aussi concernées par ces technologies. Les premières rencontres seront couvertes par les médias. Une télévision nationale et une télévision régionale française seront mobilisées par le demandeur (service de communication du Conseil régional PACA-Direction des relations internationale et des affaires européennes) afin de couvrir les différents événements qui rythment cette première édition. La manifestation se tiendra en l'hôtel de Région le dernier trimestre de 2011 sur plus de 2000 m² d'espace ouvert au public et aux entreprises et sur trois jours de manifestation. Elle pourra aussi se développer dans une ville de PACA si celle-ci s'engage à mettre gracieusement à la disposition du demandeur un espace congrès exposition de 2000 m² minimum. La deuxième édition des rencontres se déroulera à Beyrouth, dans ce lieu symboliquement très fort, tragiquement marqué par la folie des hommes selon les mêmes principes. Un concours entre télévision nationale du bassin méditerranéen sera

organisé par le demandeur donnant lieu à la remise d'une distinction et d'un prix alimenté par des contributions volontaire des exposants sur le Salon des technologies pour l'action humanitaire.

Toute la gestion financière de ces deux premières éditions des rencontres sera confiée par appel d'offre à un prestataire de service spécialisé dans l'organisation des congrès.

2.5 PLAN D'ACTION INDICATIF POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET

Durée du projet :

La durée du projet est de 48 mois

Le Plan d'Action indicatif ne doit pas indiquer une date spécifique de début pour la mise en œuvre du projet mais simplement indiquer « mois 1 », « mois 2 », etc.

*Il est recommandé aux demandeurs de baser leur estimation de la durée de chaque activité et de la période totale sur **la durée la plus probable** et non pas sur la plus courte durée possible, en tenant compte de tous les facteurs pertinents qui peuvent affecter le calendrier de mise en œuvre.*

Les activités prévues dans le Cadre Logique (avec numéros de référence relatifs) doivent correspondre aux activités décrites dans le Plan d'Action.

L'organisme chargé de la mise en œuvre doit être le demandeur, l'un de ses partenaires, associés ou sous-contractants. Tout mois (ou période intermédiaire) sans activités doit être incus dans le Plan d'Action et être pris en compte dans le calcul de la durée totale estimée du projet.

*Le Plan d'Action pour les 12 premiers mois de mise en œuvre doit être suffisamment détaillé pour permettre d'avoir une idée de la préparation et de la mise en œuvre de chaque activité, en précisant la **durée** et les **partenaires impliqués**.*

Le Plan d'Action pour chacune des années suivantes peut être plus général avec une simple description des activités pour une période de 6 mois.

*Veillez noter qu'un Plan d'Action suffisamment détaillé (**comme pour l'Année 1**) pour chacune des années suivantes **devra être soumis pour le versement des nouveaux paiements de préfinancement** conformément à l'article 2.1 des Conditions générales du Contrat de Subvention.*

Le Plan d'Action doit être rédigé conformément au modèle suivant).

Année 1	Description	Semestre 1						Semestre 2						Partenaires impliqués
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
11	Atlas des zones à enjeux humanitaires prioritaires												x	Paca
11	idem				x	x	x	x	x	x	x	x	x	Andalousie
11	idem				x	x	x	x	x	x	x	x	x	Evro-Rodopie
11	idem												x	Terni
12	Mise au point des modèles de simulation pour la gestion post-crise												x	Paca
12	idem				x	x	x	x	x	x	x	x	x	Andalousie
12	idem													Evro-Rodopie
12	idem				x	x	x	x	x	x	x	x	x	Terni
13	Sensibilisation des communes sur zones à enjeux humanitaires				x	x	x	x	x	x	x	x	x	Terni
14	Etude d'implantation des zones de regroupement pour la protection des civils				x	x	x	x	x	x	x	x	x	Evro-Rodopie
14								x	x	x	x	x	x	Terni

15 bis	Inventaire des acteurs et numérisation					x	x	x	x	x	x	x		Liban
16	Animation, formation à distance sur la banque virtuelle et sur le site web	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	Paca
16		x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	CCMPM
17	Constitution de stock ACTHUMME									x	x	x	x	Paca
17										x	x	x	x	Andalousie
17										x	x	x	x	Evro-Rodopie
17										x	x	x	x	Terni
21	Collecte régionale matériels, équipements, acheminement pour post urgence												x	Paca
21	idem									x	x	x		Andalousie
21	idem									x	x	x		Evro-Rodopie
21	idem									x	x	x		CCMPM
21	idem									x	x	x		Terni
22	Chaines Logistiques libanaise et palestinienne, Centre de stockage Palestinien et centre de stockage libanais	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	Liban

22	idem													x	CCMPM
22	idem	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	SCRIP
31	Transfert des acquis de MEDACTHU à ACTHUMMED	x	x	x	x										Paca
31	idem	x	x	x	x										Andalousie
31	idem	x	x	x	x										Evro-Rodopie
31	idem				x	x	x	x							Terni
32	Préparation des termes du contrat sur la préparation territoriale aux catastrophes					x	x	x	x	x	x	x	x	x	Paca
34	Rencontres bisannuelles pour la PTCMAH						x	x	x	x	x	x	x	x	Paca
34	idem												x	x	ENSOSP
35	Elaboration et mise en œuvre du programme de formation pour la PTCMAH						x							x	Paca
35	idem	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	ENSOSP
4	Communication générale dont électronique	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	Paca
4	idem											x	x	x	Terni
51	Administration, certification et suivi des projets par partenaire	x	x	x	x	x	x	x			x	x	x	x	Paca

51	idem	x	x	x	x	x	x	x		x	x	x	x	Andalousie
51	idem	x	x	x	x	x	x	x		x	x	x	x	Evro-Rodopie
51	idem	x	x	x	x	x	x	x		x	x	x	x	Liban
51	idem	x	x	x	x	x	x	x		x	x	x	x	ENSOSP
51	idem	x	x	x	x	x	x	x		x	x	x	x	CCMPM
51	idem	x	x	x	x	x	x	x		x	x	x	x	SCRP
51	idem	x	x	x	x	x	x	x		x	x	x	x	Terni
52	Coordination et gestion du programme assurées par le demandeur pour le compte du partenariat	x	x	x	x	x	x	x		x	x	x	x	Paca

Années successives : 2ème, troisième, et quatrième année		Semestres						Partenaires impliqués
Activités (numéro de référence)	Description	1	2	3	4	5	6	
11	Atlas des zones à enjeux humanitaires prioritaires	x	x	x				Paca
11	idem	x						Andalousie

11	idem	x							Evro-Rodopie
11	idem	x	x						Terni
12	Mise au point des modèles de simulation pour la gestion post-crise	x	x	x	x				Paca
12	idem	x							Andalousie
12	idem	x	x	x					Evro-Rodopie
12	idem	x							Terni
13	Sensibilisation des communes sur zones à enjeux humanitaires				x	x	x		Paca
13	idem				x	x	x		Andalousie
13	idem				x	x	x		Evro-Rodopie
13	idem	x							Terni
14	Etude d'implantation des zones de regroupement pour la protection des civils	x							Evro-Rodopie
14	idem	x							Terni
15	Exercice participatif de simulation		x	x	x	x			Paca
15	idem		x	x	x				Andalousie
15	idem			x	x	x			Evro-Rodopie
15	idem			x	x				Liban
15	idem			x	x				SCRP

15	idem			x	x					Terni
15 bis	Inventaire des acteurs et numérisation	x								Liban
16	Animation, formation à distance sur la banque virtuelle et sur le site web	x	x	x	x	x	x			Paca
16	idem	x	x	x	x	x	x			CCMPM
17	Constitution de stocks ACTHUMMED par les ONG	x	x	x	x	x	x			Paca
17	idem	x	x	x	x	x	x			Andalousie
17	idem	x	x	x	x	x	x			Evro-Rodopie
17	idem	x	x	x	x	x	x			Terni
21	Collectes régionales matériel, équipements centres stockages régionaux, acheminements pour post urgence	x	x	x	x					Paca
21	idem	x	x	x	x					Andalousie
21	idem	x	x	x	x					Evro-Rodopie
21	idem	x	x	x	x					CCMPM
21	idem	x	x	x	x					Terni
22	Chaines Logistiques libanaise et palestinienne, Centre de stockage Palestinien et centre de stockage libanais								x	Liban
22	idem	x							x	CCMPM

22	idem	x	x						SCRP
23	Collectes régionales matériel, centres de stockages régionaux, acheminements pour urgence				x	x	x		Paca
23	idem					x	x		Andalousie
23	idem					x	x		Evro-Rodopie
23	idem					x	x		CCMPM
23	idem					x	x		Terni
31	Transfert des acquis de MEDACTHU à ACTHUMMED								Paca
31	idem								Andalousie
31	idem								Evro-Rodopie
31	idem								Terni
32	Préparation des termes du contrat sur la préparation territoriale aux catastrophes	x	x						Paca
33	Lancement du CMPTCAH et édition de documents de présentation de cette instance		x	x					Paca
33	idem		x	x					Terni
34	Rencontres bisannuelles pour la PTCMAH	x	x	x	x	x	x		Paca
34	idem			x				x	Andalousie
34	idem			x				x	Evro-Rodopie

34	idem			x	x	x	x	Liban
34	idem			x			x	ENSOSP
34	idem		x	x		x	x	CCMPM
34	idem			x			x	SCRP
34	idem			x			x	Terni
35	Elaboration et mise en œuvre du programme de formation pour la PTCMAH	x	x	x	x	x	x	Paca
35	idem	x	x	x	x	x	x	ENSOSP
4	Communication générale dont électronique	x	x	x	x	x	x	Paca
4	idem	x	x	x	x	x	x	Terni
51	Administration, certification et suivi des projets par partenaire	x	x	x	x	x	x	Paca
51	idem	x	x	x	x	x	x	Andalousie
51	idem	x	x	x	x	x	x	Evro-Rodopie
51	idem	x	x	x	x	x	x	Liban
51	idem	x	x	x	x	x	x	ENSOSP
51	idem	x	x	x	x	x	x	CCMPM
51	idem	x	x	x	x	x	x	SCRP
51	idem	x	x	x	x	x	x	Terni

52	Coordination et gestion du programme assurées par le demandeur pour le compte du partenariat	x	x	x	x	x	x	Paca

3. LISTES

3.1 CATEGORIES

- Administration publique : Direction de la défense civile du Liban, Hyper préfecture d'Evro-Rodopie
- Institution juridique : Ecole Nationale Supérieure de Formation des Officiers Sapeurs
- Autorité locale : région d'Andalousie, région de Provence Alpes Côte D'Azur, Province de Terni
- Association : Comité de Coopération Marseille Provence Méditerranée
- Autre acteur non-étatique : Société du Croissant Rouge Palestinien

3.2 SECTEURS

- Formation
- **Programmes pour la population**
- Gouvernement et société civile
- Infrastructure et services sociaux divers
- Transports et entreposage
- **Protection de l'environnement, général**
- Sécurité alimentaire
- **Prévention des désastres**

4. LISTE DE CONTROLE (A REMPLIR PAR LE DEMANDEUR)

Avant d'envoyer votre demande, veuillez vérifier que chacun des éléments suivants de votre dossier est complet et remplit les critères ci-dessous:	A compléter par le demandeur	
Titre et acronyme du Projet: ACTHUMMED	Oui	Non
1. Le formulaire de demande de subvention, publié au titre de cet appel à propositions, a été utilisé et a été soumis avant la date limite fixée.	X	
2. La proposition est dactylographiée et est en anglais ou en français.	X	
3. Un original, deux copies et une version électronique (CD-ROM) de la demande sont joints.	X	
4. Le budget est présenté dans le format requis, est libellé en euro et est joint. Toutes les feuilles du Budget ont été remplies.	X	
5. La demande contient le tableau indiquant les sources de financement du projet (Tableau D du Budget).	X	
6. Le cadre logique est rempli et joint.	X	
7. La déclaration du demandeur est remplie, signée et comporte le cachet du demandeur.	X	
8. Chacun des partenaires a rempli et signé (signature authentique) une déclaration de partenariat. Ces déclarations sont jointes.	X	
9. La durée du projet est conforme aux dispositions des Lignes directrices à l'intention des demandeurs (maximum 48 mois).	X	
10. Le partenariat représente au moins trois pays participants comprenant un Pays Partenaire Méditerranéen et un Pays Méditerranéen de l'UE.	X	
11. Le total des coûts éligibles du projet est conforme aux dispositions des Lignes directrices à l'intention des demandeurs (minimum 500.000 € et maximum 2.000.000 € à l'exception de la Priorité 4, où un minimum de 200.000 € est admis).	X	
12. La contribution demandée au Programme est égale ou inférieure à 90% du total des coûts éligibles du projet (taux maximum admis) et le taux de cofinancement représente au moins 10% du total des coûts éligibles du projet.	X	
13. Au moins 50% des coûts prévus dans le budget du projet sont destinés à des activités réalisées dans les territoires des Pays Partenaires Méditerranéens. Ce critère ne s'applique pas aux projets de la Priorité 4 dont le budget est compris entre 200.000 et 500.000 euro.	X	
14. La proposition est clairement pertinente par rapport aux priorités de l'appel à propositions.	X	
15. Le demandeur et ses partenaires sont éligibles conformément aux critères définis dans l'appel à propositions et au point 3.1.1 et 3.1.2 des Lignes Directrices à l'intention des demandeurs.	X	

5. LISTE DES DOCUMENTS A REMPLIR

- CADRE LOGIQUE;
- BUDGET DU PROJET (Annexe III du Contrat de Subvention);
- DECLARATION DU DEMANDEUR (à compléter uniquement par le Demandeur);
- DECLARATION DE PARTENARIAT (devant être complétée par chaque partenaire).

Signée au nom et pour le compte du Demandeur

Signature

Date et lieu

**SIGNATURE EN PDF SUR PAGE 80 POUR NE
PAS ALOURDIR LE FICHIER**



Nom et fonction du représentant de l'organisme signataire

(Cachet officiel de l'organisme signataire)